



# Budget Primitif

## Rapport de présentation





# Rapport de présentation du Budget 2021

*Rapport de M. Pascal Bolo  
Adjoint aux finances*

Conseil municipal du 2 avril 2021

## **I. Un budget 2021 de transition et de gestion de crise au service des Nantais.es comportant les premières inflexions du mandat.**

Premier budget présenté lors de cette mandature, dans l'attente de l'élaboration de notre stratégie financière et de la programmation pluriannuelle des investissements pour le mandat, le budget 2021 est un budget de transition et de gestion de crise. Il s'inscrit dans un contexte économique et social fortement marqué par les conséquences de la crise sanitaire et incarne l'impulsion du nouveau mandat avec la mise en œuvre des premières mesures de notre feuille de route.

Il marque l'amorce d'un nouveau contrat passé entre les Nantais.es et l'équipe municipale, son plein respect, tout en tenant compte des contraintes financières qui pèsent sur les finances locales.

Ce budget répond aux exigences d'un projet de territoire marqué par les questions d'égalité et de transition écologique. Il préserve la qualité du service rendu aux Nantais.es et assure les grands équilibres financiers de la collectivité, tout en poursuivant des dépenses d'accompagnement de la crise sanitaire.

La municipalité confirme encore en 2021 la stabilité des taux de fiscalité pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, et cela malgré les fortes contraintes financières. L'optimisation des dépenses et leur évolution maîtrisée restent indispensables pour favoriser la pérennité d'un service public de qualité, au meilleur coût, sans actionner le levier fiscal.

La Ville met en œuvre son nouveau projet politique consistant à offrir un cadre de vie agréable et sûr, une ville sobre et durable au bénéfice de tous, assurer plus de proximité en poursuivant nos actions au cœur des quartiers, rechercher toujours plus de justice sociale et d'égalité, notamment en plaçant l'éducation au centre de nos priorités et visant ainsi à renforcer la cohésion sociale sur l'ensemble de la commune.

Notre engagement dans la transition écologique et énergétique est réaffirmé avec une programmation spécifique pour l'entretien durable du patrimoine. Nantes est en pointe en la matière, avec la mise en œuvre d'actions concrètes réalisées en application de sa feuille de route « Transition énergétique » au bénéfice des Nantais.es.

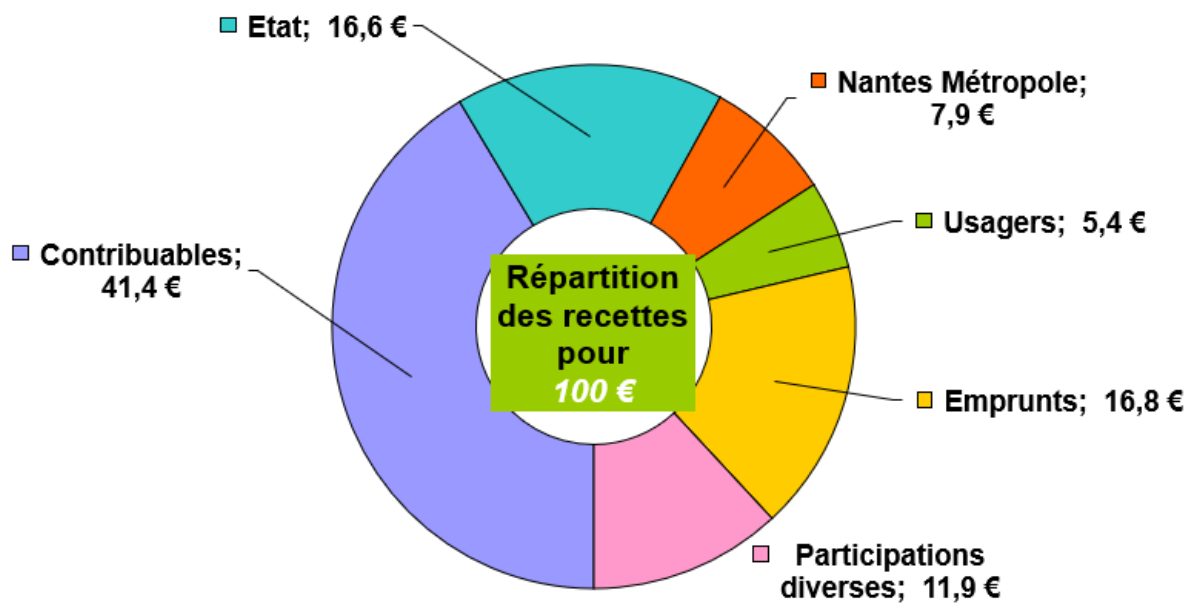
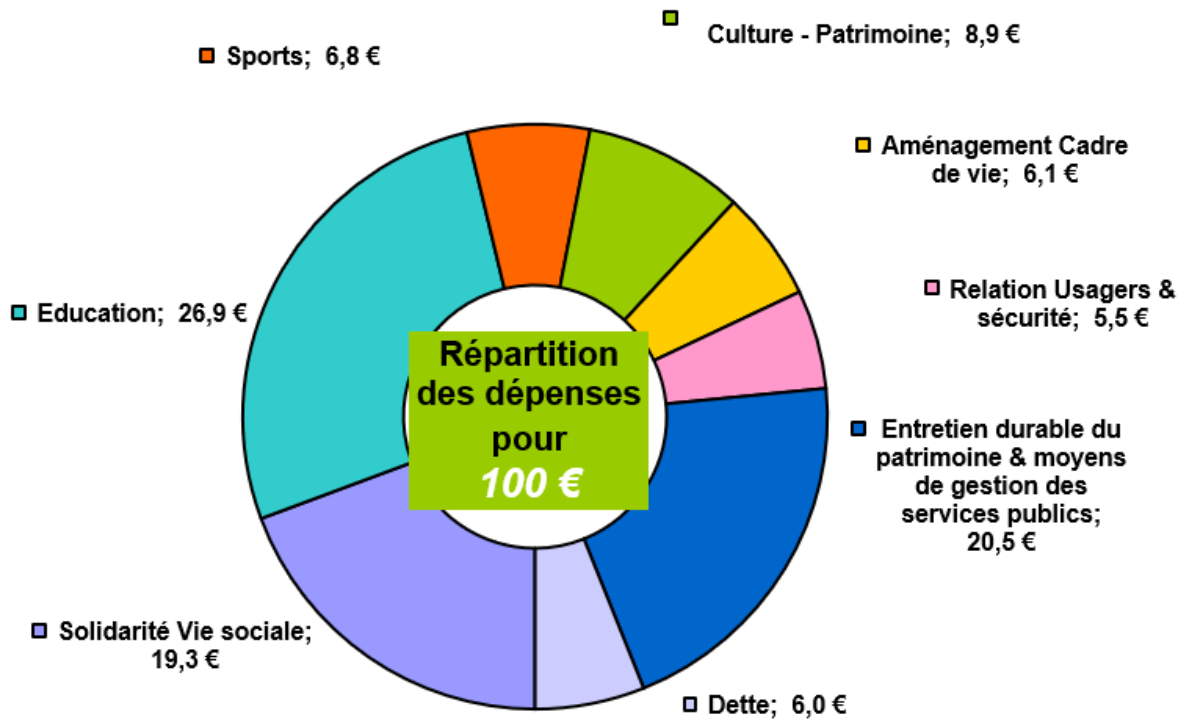
Par ailleurs, la maîtrise relative de la dépense publique en fonctionnement permet le financement d'un niveau conséquent d'investissements en équipements structurants : de beaux projets vont pouvoir avancer, notamment dans le cadre du schéma directeur des écoles publiques.

Enfin, ce budget garantit la pérennité de nos équilibres financiers, avec une épargne qui finance une part d'investissement. L'endettement démontre notre volonté de recourir à l'emprunt tout en maîtrisant le stock de dette défini dès l'élaboration de la stratégie financière du mandat précédent. Cette dernière aura démontré toute sa pertinence en nous autorisant de nouvelles marges de manœuvre pour ce nouveau mandat.

A noter que sur le plan technique, la section d'investissement de ce budget est votée pour la première fois en Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements, conformément au règlement financier adopté en décembre dernier et prévu par la nomenclature budgétaire et comptable M57. L'ensemble des opérations d'investissement est ainsi retracé dans l'État des AP/CP joint à la délibération.



## Le budget 2021 par politique publique hors CCAS (investissement + fonctionnement)



**Le budget 2021 contribuera à la réalisation du projet nantais**, avec les premières grandes mesures du mandat. Celui-ci conjugue l'exigence d'un service public de qualité maintenu au bénéfice des Nantais.es, et une politique d'investissement ambitieuse en équipements de proximité et en équipements structurants.

#### ***4 axes pour le projet nantais***

Ces derniers mois de crise et les enjeux à venir, notamment celui de l'emploi en rapport avec l'état incertain de l'économie à venir, confirment le visage du nouveau projet nantais 2020-2026, dans la continuité du cap engagé au précédent mandat. Il repose sur quatre grandes orientations qui entendent répondre aux urgences du présent et saisir les opportunités liées à l'avenir :

- **L'urgence sociale**
- **La transformation du modèle de société**
- **La proximité**
- **Le dialogue citoyen**

Le projet nantais s'incarne via 2 piliers, qui doivent irriguer toute l'action municipale :

- **la transition écologique :**  
Non seulement pour une fabrique de la ville écologique et solidaire (nouveaux quartiers de vie, arbres dans la ville, jardins partagés, rénovation énergétique, etc.), mais au sein de toutes les politiques publiques municipales (éducation, restauration scolaire, crèches, sports...)
- **l'égalité :**  
Au delà des politiques sociales (les aides coup de pouce, la mise en place de packs solidarité internet...), l'égalité est un fil conducteur de toutes les politiques publiques telles que la poursuite des paysages nourriciers, la gestion de relogements en lien avec les projets NPNRU, la définition d'un nouveau plan d'actions égalité professionnelle femmes/hommes, l'extension des services de la Maison de la Tranquillité Publique à l'égalité, le renforcement de Citad'elles.

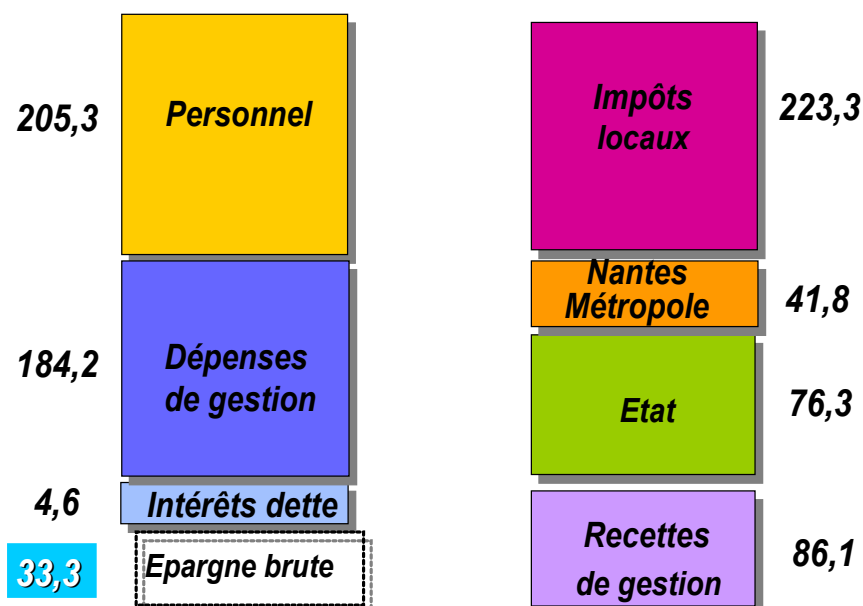
Ces objectifs seront poursuivis et réalisés en repensant les modes de faire de notre action publique, notamment en s'appuyant sur :

- **Dialogue et transparence :**  
La poursuite d'un dialogue citoyen irriguant les politiques publiques avec l'évaluation citoyenne des mobilités actives « Ma rue pour tous », un débat sur la 5G, un dialogue permanent autour de l'éducation et de l'offre de services aux familles, la relance du conseil « Ville la nuit », le bureau des projets, ou 20 lieux à réinventer, mais aussi la création de la commission éthique et transparence, en lien avec les suites de la consultation citoyenne.
- **Proximités :**  
Définir les futurs contrats de proximité avec les habitants, construire une politique de proximité s'appuyant sur la « ville du 1/4 d'heure », recrutement à terme d'agents de police municipale afin de renforcer les brigades d'îlotiers...
- **Innovation et expérimentation :**  
pour élaborer un plan de reprise économique durable, accompagner le développement du e-commerce et établir une nouvelle relation aux commerçants, mettre en œuvre la feuille de route sur l'économie circulaire...

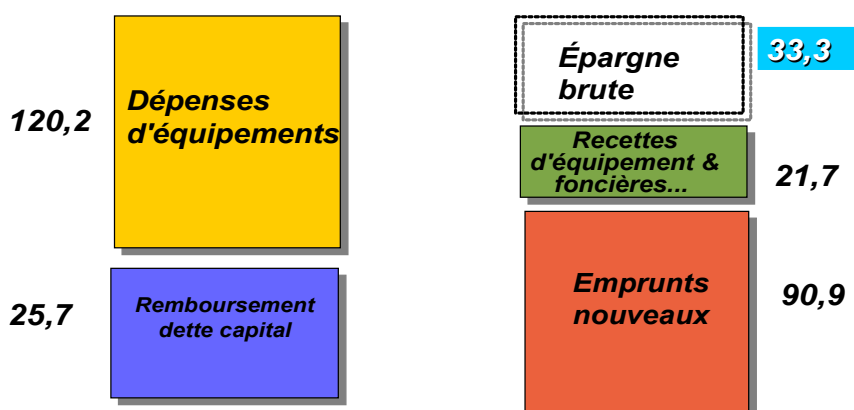
## II. Équilibre du budget 2021

### Le budget 2021 : 540 M€ de crédits inscrits

#### Fonctionnement : 394,1 M€



#### Investissement : 145,9 M€



#### Taux d'autofinancement BP 2021 (taux d'épargne brute)

Rapport entre les recettes réelles et la capacité d'autofinancement (épargne brute).

Il mesure la part des recettes disponible pour le financement de l'investissement.

**7,8 % brut**

et proche de 8 % retraité des éléments exceptionnels  
(recettes Assurances, dépenses COVID...)

### III. Stratégie financière du budget 2021

Face à la contrainte financière croissante, la Ville de Nantes a adopté dès 2015 des objectifs d'optimisation de sa gestion pour maintenir les grands équilibres financiers et financer son projet d'investissement. Ces efforts de gestion ont produit leurs effets et les objectifs d'épargne ont été respectés : cette stratégie financière a été pertinente. Cet effort de gestion sera donc poursuivi en 2021, même si l'accompagnement de la crise sanitaire nous impose une certaine inflexion.

Le budget 2021 respecte nos objectifs financiers présentés lors du débat d'orientations budgétaires.

#### 1/ Maintenir un taux d'épargne brute suffisant, sans recourir au levier fiscal

Le budget 2021 est construit avec un taux d'épargne brute de 7,8 %. Cet élément essentiel de l'équilibre budgétaire exprime la part des ressources de fonctionnement non mobilisée par la couverture des charges courantes de fonctionnement. Il permet de couvrir le remboursement du capital de la dette et d'autofinancer une part significative d'investissement. Il constitue l'indicateur principal qui permet de juger de la santé financière de la collectivité. Si notre épargne reste proche du seuil de 8 %, elle témoigne tout de même d'une dégradation de nos équilibres financiers pour faire face à la crise sanitaire.

La recherche systématique de sobriété enclenchée depuis des années permet d'optimiser la dépense publique, sans remettre en cause la qualité du service public rendu aux Nantais.es et le développement de notre territoire. Ce sont ces éléments qui permettent à notre institution de pouvoir faire face aux impacts financiers de la crise sanitaire tout en conservant notre cap de stabilité des taux de fiscalité pour cette année 2021.

#### 2/ Assurer un bon niveau d'investissement

Maintenir un investissement conséquent est un impératif pour la concrétisation du projet nantais, en termes de services publics et d'avenir du territoire. Ainsi, le besoin d'équipements de proximité et le développement du territoire seront préservés. Ce budget 2021, avec 120,2 M€ de dépenses d'équipements, confirme notre ambition par la réalisation d'investissements essentiels pour les Nantais.es et le développement de notre Ville. Ce fort niveau d'investissement va notamment permettre la poursuite du schéma directeur des écoles, ainsi qu'un haut niveau d'entretien durable du patrimoine. Il constitue également un levier essentiel pour soutenir les entreprises de notre territoire dans cette période difficile.

#### 3/ Un recours raisonné à l'emprunt

La Ville s'était désendettée sur le mandat précédent. Nos marges de manœuvre regagnées autorisent un nouvel endettement sur ce début de mandat. Le budget 2021 prévoit ainsi un accroissement mesuré de la dette pour financer notre programme d'investissement (+ 65,1 M€). L'exécution du budget devrait voir le stock de dette retrouver le niveau de 2014.



## IV. Le Budget de fonctionnement 2021

Sur le plan financier, le budget 2021 affiche un niveau d'épargne brute de 7,8 %, proche du taux d'épargne retenu dans nos objectifs financiers, mais impacté par la crise sanitaire que nous traversons.

De plus, les évolutions de nos dépenses et de nos recettes doivent être retraitées des éléments exceptionnels, notamment les dépenses liées au Covid-19 pour 1,88 M€, des baisses de recettes tarifaires de - 0,8 M€ liées aux fermetures d'équipements ou à leur baisse de fréquentation, la baisse des participations de la CAF de - 0,7 M€ en raison de la crise sanitaire (crèches), un reversement par l'Accord de 0,7 M€ et un produit d'assurance exceptionnel de 2 M€.

Ce budget garantit ainsi nos équilibres financiers, malgré la contrainte forte sur l'évolution de nos ressources toujours très présente.

Dans ce contexte, la municipalité maintient tous ses engagements : la solidarité, la transition écologique et énergétique et l'amélioration du cadre de vie restent au cœur des priorités de ce budget.

(M€)	BP 2020	BP 2021	% évolution BP 2021 / BP 2020	% évolution * BP 2021 / BP 2020
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>423,7</b>	<b>427,5</b>	<b>0,88 %</b>	<b>0,60 %</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION (2)</b>	<b>377,7</b>	<b>389,5</b>	<b>3,11 %</b>	<b>2,89 %</b>
<b>TOTAL EPARGNE DE GESTION COURANTE(3) = (1)-(2)</b>	<b>46,0</b>	<b>38,0</b>	<b>-17,48 %</b>	
FRAIS FINANCIERS (4)	5,5	4,6	-16,18 %	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT(5) = (2)+(4)</b>	<b>383,2</b>	<b>394,1</b>	<b>2,84 %</b>	<b>2,61 %</b>
<b>TOTAL EPARGNE BRUTE (5) = (3)-(4)</b>	<b>40,5</b>	<b>33,3</b>	<b>-17,65 %</b>	
<b>TAUX D'EPARGNE BRUTE= (5) / (1)</b>	<b>9,6%</b>	<b>7,8%</b>		

\* retraité des dépenses COVID et recettes exceptionnelles

Encours de dette au 01/01	186,7	203,8
<b>Capacité désendettement</b>	<b>4,6</b>	<b>6,1</b>

Après retraitement des dépenses exceptionnelles (+ 1,88 M€), et de l'évolution exceptionnelle des recettes (+ 1,18 M€), le budget 2021 est marqué par une évolution des recettes de 0,6 % plus faible que celle des dépenses de fonctionnement (2,6% frais financiers inclus), provoquant un effet ciseaux ayant un effet sur l'épargne.

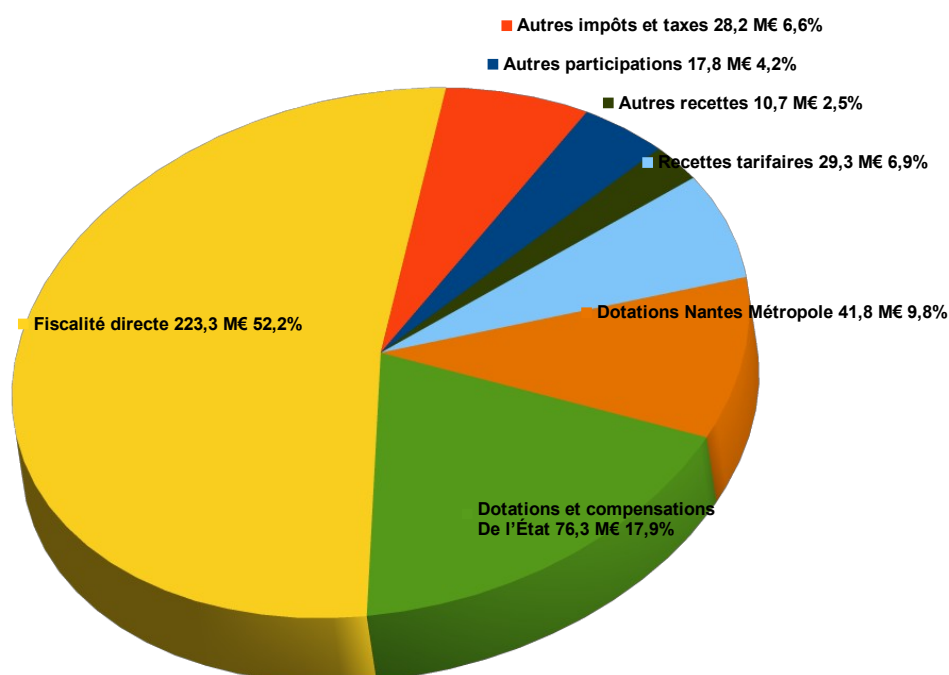
### Un budget non soumis au cadre de la contractualisation avec l'État en 2021

La loi de programmation des finances publiques de 2018 à 2022 avait posé le principe d'une participation des collectivités à la réduction du déficit public. Ainsi, les 322 plus importantes collectivités, dont Nantes, ont été invitées à conclure un contrat avec l'État limitant l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement. La ville s'est vu appliquer le taux annuel de 1,5% dans ce contrat, sur 3 ans.

Pour 2021, contrairement au budget 2020, aucune reprise financière n'est inscrite au budget primitif, le gouvernement ayant accepté, en cette période de crise exceptionnelle, d'annuler la contractualisation pour 2020, du fait de l'envolée des dépenses des collectivités nécessitées par la crise sanitaire et de la chute de leurs recettes tarifaires et/ou fiscales, dans le même temps.

## 1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 427,5 M€

Les recettes de fonctionnement 2021 comprennent :



M€	BP 2020	BP 2021	% évolution
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>423,7</b>	<b>427,5</b>	<b>0,9%</b>
PRODUIT FISCAL (impôts ménages)	218,5	223,3	2,2%
DOTATIONS ETAT	78,8	76,3	-3,2%
DOTATIONS Nantes Métropole (AC + DSC + frais financiers NM+autres produits de fonct.)	41,6	41,8	0,4%
AUTRES RECETTES	84,8	86,1	1,5%

Le budget de fonctionnement 2021 se caractérise par :

- une refonte de la fiscalité locale et des taux de fiscalité stabilisés,
- des dotations d'État en baisse liée en partie à la réforme de la fiscalité,
- une hausse des autres recettes.

### La fiscalité directe locale 223,3 M€

En 2021, la municipalité respecte son engagement de ne pas augmenter ses taux d'imposition, **aucune hausse des taux de fiscalité n'est prévue au budget**. Il s'agira de la **11<sup>ème</sup> année consécutive sans actionner le levier fiscal** malgré les contraintes financières accrues des collectivités territoriales, encore accentuées par la crise sanitaire. Outre une rigueur de gestion, le respect de cet engagement est rendu possible par le dynamisme de notre territoire, mais s'avère de plus en plus compliqué du fait de la réforme fiscale avec la suppression de la taxe d'habitation et **l'érosion continue de l'autonomie fiscale des collectivités**.

· *Les bases fiscales*

Le montant des bases de fiscalité directe est estimé à 400,2 M€. Cette prévision comprend une faible actualisation des valeurs locatives fixée en Loi de Finances (0,2% sur les valeurs locatives des locaux d'habitation et les locaux industriels et 0,9% sur les valeurs locatives des locaux professionnels), à laquelle s'ajoute une estimation de la variation physique des bases (1,1%) liée à la vitalité du territoire, en cohérence avec le dynamisme constaté en 2020.

· *Fixation des taux de fiscalité*

Pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, les taux de fiscalité sont reconduits.

Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 24,04%

Taux de taxe foncière sur le bâti : 42,51%

Taux de taxe foncière non bâti : 62,48%

· *Produit fiscal*

	<b>produit fiscal 2020</b>	<b>produit fiscal 2021 prévisionnel</b>	% évolution
Taxe d'habitation (seulement résidences secondaires en 2021)	104 477 741	3 860 095	-96,3%
Surtaxe majoration sur les résidences secondaires	780 999	700 000	-10,4%
Taxe foncière sur le bâti	112 527 214	218 324 315	94,0%
Taxe foncière sur le non bâti	419 336	420 174	0,2%
<b>TOTAL</b>	<b>218 205 290</b>	<b>223 304 584</b>	<b>2,3%</b>

Le produit de la fiscalité de la Ville de Nantes intègre désormais le foncier bâti du Département qui compense partiellement la suppression de la taxe d'habitation. La situation de surcompensation ou de sous-compensation des communes est corrigée à compter de 2021 pour garantir à chacune d'elle une compensation intégrale de sa perte de taxe d'habitation. Pour cela, un coefficient correcteur est calculé pour chaque commune et s'appliquera chaque année au produit de taxe foncière communal tel que résultant des bases de l'année en cours et de la somme du taux communal et départemental 2020. Le calcul du coefficient correcteur résulte d'une comparaison entre les ressources perçues par la commune avant et après la refonte de la fiscalité locale.

Pour la Ville de Nantes, le coefficient correcteur est estimé à 1,28 et le taux consolidé de taxe foncière s'élève désormais à 42,51 % (soit le taux de TFB de la Ville de Nantes 2020 : 27,51%, auquel s'ajoute le taux de taxe foncière bâti 2020 du Département : 15%). L'application de ce coefficient correcteur induit une compensation de perte de TH de 48,5 M€ intégré au produit de taxe foncière bâti attendu.

Le dynamisme du produit fiscal de 2,3 % est en partie lié à l'intégration à partir de 2021 de l'allocation de la compensation fiscale pour personnes de conditions modestes dans le calcul du coefficient correcteur. Pour information, cette compensation s'élevait à 6,8 M€ en 2020 et était intégrée en 2020 dans le montant provenant de l'État.

Les communes sont également confrontées en 2021 à une réforme des « impôts dits de production ». Concrètement, il s'agit de réduire de moitié les valeurs locatives des établissements industriels. Cette nouvelle disposition ampute le produit de taxe foncière de la Ville de Nantes de 3,5 M€ et son autonomie fiscale, car l'État compense cette perte par une nouvelle compensation sur laquelle la Ville ne dispose plus de pouvoir de taux.

Le produit supplémentaire de taxe d'habitation lié à la surtaxe des résidences secondaires est évalué à 0,7 M€.

**Le produit de la fiscalité directe BP 2021**  
**Somme des trois taxes directes locales (taxe d'habitation et taxes foncières)**  
**payées par les contribuables nantais.**  
**223,3 M€**

## Les concours financiers de l'État 76,3 M€

Les dotations de l'État en 2021 baissent « facialement » de -3,2 %. Cette baisse s'explique par la réforme de la fiscalité locale qui s'applique aux communes, avec la suppression de la taxe d'habitation et de la compensation fiscale pour personnes de conditions modestes. A ceci s'ajoute la réforme des valeurs locatives des locaux industriels qui réduit de moitié leur valeur locative, mais que l'État vient compenser par le biais d'un versement spécifique.

Les concours financiers de l'État inscrits au budget 2021 se chiffrent à 76,3 M€, et se répartissent de la façon suivante :

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	% évolution
Dotation globale de fonctionnement *	65 418 000	66 208 000	1,2%
Compensations fiscales	8 692 446	5 424 086	-37,6%
Dotation Générale de décentralisation	1 629 640	1 530 022	-6,1%
Autres recettes Etat**	3 081 335	3 143 635	2,0%
<b>TOTAL</b>	<b>78 821 421</b>	<b>76 305 743</b>	<b>-3,2%</b>

\* La dotation globale de fonctionnement comprend : la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité urbaine, la dotation nationale de péréquation et la dotation des permanents syndicaux

\*\* Les autres recettes Etat comprennent la dotation spéciale instituteurs, la dotation recensement, les autres participations...

## La dotation globale de fonctionnement 66,2 M€

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	% évolution
Dotation forfaitaire	54 367 000	54 396 000	0,1%
Dotation de solidarité urbaine	8 011 000	8 592 000	7,3%
Dotation nationale de péréquation	3 000 000	3 200 000	6,7%
dotation des permanents syndicaux	40 000	20 000	-50,0%
<b>TOTAL</b>	<b>65 418 000</b>	<b>66 208 000</b>	<b>1,2%</b>

Pour 2021, la dotation globale de fonctionnement (66,2 M€) devrait être en hausse de 1,2%. La dotation forfaitaire attendue est estimée à 54,4 M€, sans évolution par rapport à 2020 (+0,1 %).

Par ailleurs, compte tenu de son rang, la Ville de Nantes devrait conserver son éligibilité à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et ainsi bénéficier d'une partie de la majoration de l'enveloppe de DSU (+ 90 M€ au niveau national). A rang équivalent à celui de 2020, la Ville de Nantes pourrait connaître une DSU 2021 en hausse de 0,58 M€, soit près de 8,6 M€.

Enfin, le montant perçu au titre de la Dotation Nationale de Péréquation devrait être de l'ordre de 3,2 M€.

## Les compensations fiscales 5,4 M€

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	% évolution
Compensation exonération taxe d'habitation	6 828 360	0	-100,0%
Compensation exonération taxe foncière	1 034 200	4 594 200	344,2%
autres attribution de compensation (ex : impôts sur les spectacles)	829 866	829 886	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>8 692 426</b>	<b>5 424 086</b>	<b>-37,6%</b>

En 2021, le montant des compensations fiscales baisse de manière importante : -37,6 %. Cette forte diminution s'explique par la disparition de la compensation de taxe d'habitation pour personnes de conditions modestes (6,8 M€ en 2020) qui est désormais intégrée dans le calcul du coefficient correcteur qui s'applique à la taxe foncière, ce qui devrait avoir globalement un effet neutre sur nos recettes la 1<sup>ère</sup> année.

Une nouveauté néanmoins en 2021 liée à la réforme des « impôts de production » avec une compensation fiscale supplémentaire versée par l'État pour dédommager de la division de moitié des valeurs locatives des locaux industriels et la perte de produit de taxe foncière qui en découle pour les communes. Cette compensation est estimée pour 2021 à 3,5 M€.

## Les dotations de la Métropole 41,8 M€

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>% évolution</b>
Attribution de compensation	27 135 000	27 135 000	0,0%
Dotation de Solidarité Communautaire	14 334 000	14 310 000	-0,2%
Remboursement des intérêts de la dette transférée	60 500	51 000	-15,7%
Autres participations	86 500	294 500	240,5%
<b>TOTAL DOTATIONS METROPOLE</b>	<b>41 616 000</b>	<b>41 790 500</b>	<b>0,4%</b>

En 2021, Nantes Métropole versera à la Ville une attribution de compensation fixée à 27,1 M€, un remboursement des intérêts de la dette de 51 K€, ainsi qu'une participation de 294,5 K€. La Ville recevra également une Dotation de Solidarité Communautaire (14,3 M€) qui devrait évoluer au même rythme que le panier fiscal de Nantes Métropole.

### L'attribution de compensation 27,1 M€

En contrepartie du transfert du produit de la fiscalité économique déduction faite des charges transférées, Nantes Métropole verse aux communes une attribution de compensation. Le Conseil métropolitain a adopté, en décembre 2014, des transferts d'équipements et de compétences dans le cadre du pacte métropolitain. Ces transferts ont fait l'objet, en juillet 2015, d'une évaluation par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) qui a adopté le rapport sur l'évaluation des charges transférées. Depuis 2015, le montant d'attribution de compensation de la Ville de Nantes est fixé à 27,14 M€ suite à ces transferts. En parallèle, la Métropole rembourse à la Ville des emprunts qu'elle continue de supporter au titre des équipements transférés, jusqu'à extinction de la dette.

Pour le budget 2021, le montant d'attribution de compensation est fixé de 27,14 M€.

### La dotation de solidarité communautaire 14,3 M€

Afin d'opérer un partage équitable de richesses fiscales et de favoriser la solidarité entre communes, Nantes Métropole poursuit sa politique de redistribution envers ses communes membres et leur verse une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Cette recette permet de compenser l'absence d'indexation de l'Attribution de Compensation (AC) et garantit une répartition juste des ressources entre les villes et Nantes Métropole. Ainsi, il est prévu dans le pacte financier que cette dotation évolue au même rythme que le panier fiscal de Nantes Métropole.

Pour le budget 2021, le montant de la DSC est prévu à 14,3 M€, en légère baisse compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur la fiscalité économique perçue par la Métropole.

### Le remboursement des intérêts de la dette transférée 51 K€

Depuis la création de la Communauté Urbaine, la charge des emprunts en cours sur des opérations relevant de compétences transférées est laissée aux communes. Nantes Métropole leur rembourse cette charge. En 2015, ce principe a été adopté par la CLETC pour les nouveaux transferts. La Métropole rembourse à la Ville les annuités d'emprunts qu'elle supporte au titre des équipements transférés, jusqu'à extinction de la dette. Le remboursement par Nantes Métropole des intérêts de la dette transférée est de 51 K€ pour 2021.

## Les autres recettes de gestion 86,1 M€

	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	% évolution
Recettes tarifaires	31 624 373	29 330 569	-7,3%
Autres impôts et taxes	27 219 300	28 235 300	3,7%
Autres participations	18 962 540	17 795 563	-6,2%
Autres recettes	7 011 009	10 699 701	52,6%
<b>TOTAL AUTRES RECETTES DE GESTION</b>	<b>84 817 222</b>	<b>86 061 133</b>	<b>1,5%</b>

### Les recettes tarifaires 29,3 M€

Les recettes tarifaires sont inscrites à hauteur de 29,3 M€ au budget 2021 (-2,3 M€), en baisse de - 7,3 % par rapport au BP 2020. Elles comprennent notamment les recettes des accueils périscolaires, des multi-accueils Petite Enfance, des droits d'entrée des équipements sportifs, des recettes de stationnement...

Les recettes liées aux accueils scolaires, périscolaires et extrascolaires (+2,6 %) sont en progression en 2021 et les droits de place stagnent (+0,1 %).

Toutes les autres recettes tarifaires sont en baisse par rapport à 2020, majoritairement les recettes du forfait post-stationnement (FPS) inscrites pour 2,28 M€ en 2021 contre 2,9 M€ en 2020, et les recettes d'entrées aux équipements sportifs avec 996 K€ en 2021 contre 1,36 M€ en 2020. Ces baisses générales sont essentiellement liées à la crise sanitaire du fait de la fermeture des équipements sportifs, des salles associatives, etc... (-0,8 M€).

### Les autres impôts et taxes 28,2 M€

Les autres impôts et taxes comprennent la taxe additionnelle sur les droits de mutation (22 M€), en augmentation de 1,1 M€ par rapport au budget 2020, la taxe sur la consommation finale d'électricité (5 M€), la taxe locale sur la publicité extérieure (0,9 M€). Le dynamisme de ces recettes s'explique essentiellement par le niveau des transactions immobilières sur le marché nantais et sa répercussion sur les droits de mutation.

### Les autres participations 17,8 M€

Ce poste de recettes est prévu en forte diminution de - 6,2 % par rapport au BP 2020 (-1,2 M€). Il comprend principalement :

- les participations d'autres collectivités (Département, Région, Europe...) pour 0,4 M€, dont notamment 150 k€ du Département pour le fonctionnement de Citad'elles.

- et celles d'autres organismes (17,4 M€) tels que la Caisse d'Allocations Familiales qui versera des participations au titre du Contrat Enfance Jeunesse (7 M€) et pour la prestation de service ordinaire de multi-accueil petite enfance (8,1 M€), en baisse de 5 % (car indexées sur le taux d'occupation des équipements).

### Les autres recettes 10,7 M€

L'augmentation 2021 de ce poste (+3,7 M€ par rapport à 2020) est liée à l'inscription budgétaire de recettes exceptionnelles d'assurances, à hauteur de 2 M€, faisant suite aux dégradations subies lors des manifestations sur l'espace public, ainsi qu'un remboursement par l'Accord de 0,7 M€ de recettes trop versées en 2020 lorsque l'accueil en périscolaire a été réduit du fait de la crise sanitaire, et que notre délégataire a eu recours au chômage partiel.

Il comprend également les revenus des immeubles (2,6 M€) et des remboursements de frais (1,5 M€).

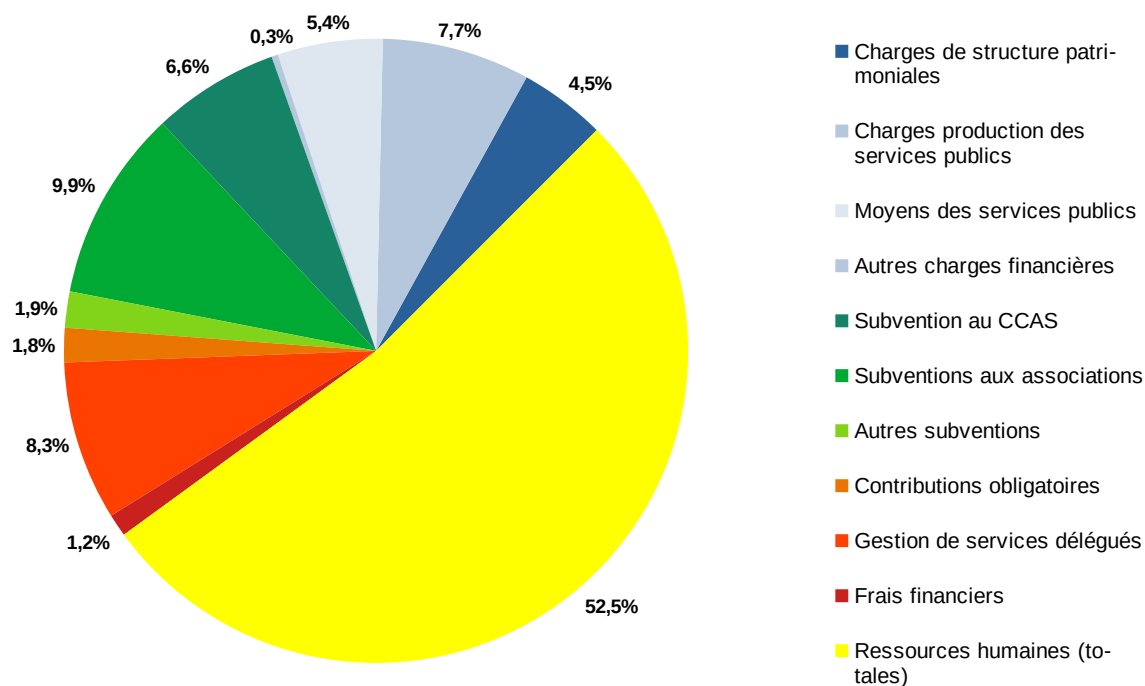
Par ailleurs, comme en 2020, une reprise sur provisions de 40 K€ est inscrite au BP 2021.



## 2. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 394,1 M€

L'évolution des dépenses de fonctionnement 2021 (frais financiers inclus) est contenue, malgré des dépenses qui évoluent du fait de facteurs exogènes (mesures nationales en faveur de la fonction publique territoriale...), de l'évolution démographique, notamment scolaire, ou de la crise sanitaire.

La structuration des dépenses de fonctionnement



L'évolution des dépenses, retraitée des dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire (1,88 M€), ressort à +2,6% par rapport au BP 2020.

(M€)	BP 2020	BP 2021	% évolution	% évolution après retraitement
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>383,2</b>	<b>394,1</b>	<b>2,8%</b>	<b>2,61 %</b>
DÉPENSES DE PERSONNEL*	198,6	205,3	3,4%	3,38 %
DÉPENSES DE GESTION	179,1	184,2	2,8%	2,34 %
FRAIS FINANCIERS	5,5	4,6	-16,2%	-16,2%

\* y compris le remboursement du personnel mutualisé à Nantes Métropole

## Les dépenses de personnel 205,3 M€

Représentant plus de 52% des dépenses de fonctionnement, la masse salariale de la ville de Nantes atteindra 205,3 M€ en 2021, dont 44,6 M€ au titre de la refacturation du personnel mutualisé, soit des dépenses de personnel qui progressent de 3,38 % par rapport au budget 2020.

En 2021, le glissement vieillesse technicité, c'est à dire la hausse naturelle de la masse salariale en lien avec le déroulement de la carrière statutaire des agents, est estimé à 0,5 %.

Pour 2021, la nouvelle tranche des accords Parcours Professionnels Carrière Rémunération influe la dynamique de la masse salariale (0,3 % de la masse salariale), ainsi que la mise en place de la « prime précarité », voulue par le législateur sur les contrats courts, qui pèse pour près de 0,2 %.

Par ailleurs, la Ville devra organiser les deux scrutins départemental et régional en juin prochain, qui impacteront également la masse salariale dans des proportions équivalentes à celles de 2020 (élections municipales).

La Ville de Nantes se doit de répondre à la demande croissante de service public des Nantais.es malgré la volonté de maîtrise des dépenses dans un environnement financier contraint.

Pour répondre aux besoins des nantais et notamment à l'augmentation des effectifs scolaires, des créations de postes ont été nécessaires en 2020. Elles impactent en année pleine l'exercice 2021 et de nouvelles créations de postes sont prévues en 2021.

La nécessité de renforcer les services en contact direct avec la population (modalités d'accueil dans les Multi-accueil Petite Enfance, augmentation du nombre d'élèves dans les écoles, gestion du centre de consultation post-traumatique pour les femmes victimes de violence, renforcement de la sécurité des habitants et des effectifs de police municipale...) a ainsi entraîné des évolutions de nos services publics, qui représentent une progression d'environ 2 % de la masse salariale.

## Les dépenses de gestion 184,2 M€

Les autres dépenses de gestion évoluent de +2,8% par rapport au BP 2020 (et de +2,34 % retraitées des dépenses supplémentaires liée à la gestion de la crise du Covid-19) notamment sous l'effet des dépenses sociales.

### - La subvention d'équilibre au CCAS 25,9 M€

La subvention de fonctionnement au CCAS est inscrite pour 25,9 M€ au BP 2021 en augmentation de 2 M€ (+ 8,45%) par rapport au BP 2020, qui avait vu sa dotation évoluer de 3,5 M€ en cours d'année 2020 pour faire face à la crise sanitaire. Elle intègre notamment une hausse de 0,7 M€ d'aide facultative, de 0,2 M€ en faveur du logement et hébergement d'urgence, de 0,2 M€ pour l'aide à domicile.

### - Les subventions au secteur associatif 39,15 M€

Notre soutien encore accru (+5,9%) au secteur associatif local (39,15 M€) dans ce contexte particulier, comprend notamment **1 M€ pour le fonds d'urgence aux acteurs du monde culturel et 0,5 M€ d'abondement du fonds de soutien au secteur associatif.**

De plus, ce budget inclut 500 K€ pour une animation renforcée de l'été des jeunes nantais, à l'instar de ce qui a pu être mis en place à l'été 2020, en lien direct avec la crise sanitaire.

La Ville renforce ainsi son engagement auprès du secteur associatif et de ses principaux partenaires.

Enfin, la municipalité veille à la cohérence de son subventionnement sur des actions définies comme prioritaires pour le mandat : actions de lutte contre les inégalités et la précarité, touchant des publics et/ou des quartiers prioritaires ; actions de soutien à la citoyenneté des habitants, à la vie démocratique de la cité ; actions de sensibilisation aux enjeux ou de réalisations concourant à un développement durable.

### - Les autres subventions 7,4 M€

Celles-ci augmentent de 3,5 % par rapport au BP 2020 . Elles comprennent notamment les subventions à des organismes publics pour 3,4 M€ (ONPL, FSL...) et à des organismes privés pour près de 4 M€ (multi-accueils, crèches, piscine du Petit-Port...).

#### - Les services délégués 32,6 M€

Cette rubrique comprend nos marchés et contrats de services publics délégués, principalement avec les associations Léo-Lagrange et Accoord pour l'accueil périscolaire et extra-scolaire, dans le cadre de la petite enfance et l'éducation (32,5 M€), en augmentation de 1,6 %. La Ville accompagne ainsi les activités éducatives via les contrats avec l'Accoord (15,2 M€) et Léo Lagrange Ouest (17,3 M€) pour répondre à la hausse de l'activité sur le secteur de l'enfance et de l'éducation et par un renforcement de l'offre.

#### - Les contributions obligatoires 7 M€

Cette rubrique comprend nos contributions obligatoires (7 M€) versées à nos différents partenaires (dont l'EBANSN : 0,6 M€, Le Grand T : 0,5 M€) et aux OGEC : 5,7 M€. La hausse de 4,5 % s'explique essentiellement par l'augmentation de nos participations aux OGEC (+5,6 %) de par l'application des conventions conclues avec eux.

#### - Les autres dépenses de gestion 72,1 M€

Ces dépenses comprennent principalement :

- **les charges liées à la structure patrimoniale** (fluides, loyers et charges, maintenance...) inscrites au BP 2021 à 17,7 M€, en diminution de 1,8 M€ par rapport au BP 2020, avec notamment une baisse de 0,2 M€ sur l'énergie-électricité et de 1,7 M€ sur la maintenance.
- **Les moyens des services publics** (carburant, nettoyage des locaux, télécommunications, assurances...) sont évalués à 21,5 M€ (+2,3 M€ par rapport au BP 2020).
- **Les charges de production des services publics** (fournitures scolaires, ouvrages des bibliothèques, livraison de repas, prestations de services à la population...) sont prévues à hauteur de 30,2 M€ au BP 2021 (+0,5 M€ de BP à BP).

Le budget de la restauration scolaire est en augmentation de 75 K€ et celui de l'alimentation pour la petite enfance en augmentation de 52 K€ pour prendre en compte progressivement le « zéro plastique » (réduction et remplacement des barquettes, expérimentations...) et recourir à plus de produits biologiques ou en circuits courts.

- **Les autres charges financières** (1,3 M€) comprennent essentiellement les dotations aux provisions (70 K€) et la contribution de la Ville de Nantes au titre du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) pour 1 M€. Cette péréquation « horizontale » veut assurer une certaine répartition de la richesse financière entre les différentes collectivités locales à l'échelle du pays.

#### Les frais financiers 4,6 M€

En 2021, les frais financiers sont prévus à hauteur de 4,6 M€, en diminution de 0,9 M€ par rapport au BP 2020 du fait de la baisse constante des taux d'intérêts.

## V. Le budget d'investissement 2021

### 1- Les dépenses d'équipement : 120,2 M€

Centres de Responsabilité (CR)		ajustement AP	CP 2021	BP 2020	évolution BP 2020 / BP 2021
CR01	SECRETARIAT GENERAL / MUNICIPALITE	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	-0,4%
CR03	FINANCES & GESTION	2,2 M€	1,2 M€	1,4 M€	-12,3%
CR04	COMMUNICATION EXTERNE	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	65,9%
CR06	ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES	5,1 M€	4,1 M€	2,9 M€	40,5%
CR08	AFFAIRES IMMOBILIERES	39,6 M€	5,8 M€	6,6 M€	-12,4%
CR11	EGALITE	0,4 M€	0,3 M€	0,1 M€	469,6%
CR12	COHESION SOCIALE / RELATIONS C.C.A.S.	3,1 M€	2,4 M€	2,6 M€	-6,6%
CR23	RELATION AUX USAGERS	5,4 M€	1,5 M€	0,9 M€	78,1%
CR24	SECURITE ET TRANQUILITE PUBLIQUE	1,0 M€	0,9 M€	0,6 M€	58,6%
CR31	SPORTS	44,3 M€	9,4 M€	7,6 M€	23,1%
CR33	SANTE PUBLIQUE	0,2 M€	0,1 M€	0,2 M€	-10,3%
CR34	EDUCATION	222,6 M€	53,7 M€	33,2 M€	61,7%
CR35	ATTRACTIVITE & SOLIDARITE INTERNATIONALES	0,3 M€	0,3 M€	0,2 M€	55,4%
CR36	PETITE ENFANCE	5,0 M€	1,5 M€	1,1 M€	31,0%
CR41	ETABLISSEMENTS CULTURELS	2,9 M€	2,0 M€	1,3 M€	62,4%
CR43	PATRIMOINES CULTURELS & ARCHIVES	7,9 M€	4,2 M€	5,9 M€	-29,6%
CR44	DEVELOPPEMENT CULTUREL	5,5 M€	2,4 M€	4,0 M€	-39,5%
CR50	CITOYENNETE VIE SOCIALE & TERRITOIRES	2,5 M€	1,3 M€	0,6 M€	120,2%
CR52	VIE ASSOCIATIVE & JEUNESSE	14,8 M€	3,4 M€	1,8 M€	91,1%
CR81	DEVELOPPEMENT URBAIN	1,9 M€	0,8 M€	0,5 M€	58,1%
CR88	SEVE	8,1 M€	4,5 M€	2,7 M€	66,8%
CR97 et 98	BATI	35,3 M€	20,0 M€	20,5 M€	-2,4%
<b>TOTAL</b>		<b>408,1 M€</b>	<b>119,8 M€</b>	<b>94,5 M€</b>	<b>26,8%</b>

**Avec 119,8 M€ de crédits de paiement en investissement gérés en Autorisations de Programmes, l'effort d'équipement concrétise le projet nantais** qui allie équipements de proximité pour les Nantais.es, développement du territoire et répond aux enjeux de demain. Avec les autres opérations financières (hors AP), **les investissements 2021 atteignent 120,2 M€ au total**, soit +25 M€ par rapport aux inscriptions du BP 2020.

Le budget 2021 s'inscrit dans le respect des priorités du mandat : l'éducation, le développement de la relation aux usagers, les services de proximité (culture, petite enfance, sports...), la vie sociale et la solidarité, et la poursuite d'un important programme d'entretien durable du patrimoine communal, avec un accent mis sur la transition énergétique.

**La priorité donnée par la municipalité à l'éducation avec 53,7 M€**, qui se traduit par la poursuite du schéma directeur des écoles lancé en 2018, comprenant 2,5 M€ pour l'extension de la capacité d'accueil des écoles, 27,9 M€ pour les extensions d'écoles et 18,1 M€ pour la création de groupes scolaires. Notamment, 2021 verra le démarrage des travaux liés aux extensions des écoles des Plantes, Coudray, Urbain Leverrier, Beaujoire, Alain Fournier, Felloneau, Lucie Aubrac, Mutualité, Boccage élémentaire, et la fin des travaux de l'école Leloup Bouhier.

Par ailleurs, seront poursuivis le développement numérique et l'accès au haut débit internet dans les écoles et lancée l'étude stratégique de définition du devenir de la cuisine centrale.

**L'effort d'investissement portera également dans le domaine sportif (9,4 M€)** avec le lancement des études pour la rénovation et restructuration des piscines Léo Lagrange, Dervallières et Petite Amazonie et les travaux de rénovation de la piscine Durantière. Les travaux de réhabilitation et extension du gymnase Gaston Serpette débiteront à l'été 2021 et ceux de la construction de l'équipement sportif à Bellevue devraient débiter au 2nd semestre 2021, alors que prendront fin courant 2021 les travaux de réhabilitation du gymnase Appert Raspail et ceux liés à la création de vestiaires et de terrains de grand jeux à la Roche. Par ailleurs, seront aménagés des terrains pour la pratique sportive libre et accessible dans le cadre de Nantes terrain de jeux, notamment à la carrière Miséry près du Jardin extraordinaire et à Procé. Enfin, seront lancés des nouvelles études notamment pour la reconstitution de terrains et locaux sur la plaine de jeux de Sèvres, en remplacement de la Gilarderie, et les aménagements du bassin nordique construit par le groupe Giboire sur l'îlot Saupin Ouest.

**Près de 4,5 M€ seront consacrés au secteur culturel** avec notamment la livraison au printemps d'un lieu de fabrique et de création pour le spectacle vivant « Libre Usine » sur Malakoff, les études en vue des travaux d'aménagement du nouveau Cinématographe et les études de programmation sur la création d'une salle de diffusion dans les anciennes casernes Mellinet.

**4,2 M€ sont inscrits dans le domaine du patrimoine**, avec notamment la fin des travaux de réfection de la Basilique Saint-Donatien, de réhabilitation de l'église Notre Dame du Bon Port et de mise en sécurité de l'église Saint-Martin de Chantenay. Par ailleurs, seront lancés les travaux de restauration de la Grue Noire à l'été 2021.

**3,4 M€ seront alloués à la vie associative**, avec le démarrage des travaux de la maison de quartier Halvêque (mise en service prévue en 2023) et de ceux liés au réaménagement de la maison de quartier des Haubans (livraison prévue en 2023). Sera lancée aussi l'étude de design pour la création de la maison de quartier Félix Thomas. Enfin, seront acquis puis aménagés des locaux associatifs dans le quartier Malakoff (immeuble Ylora) et dans le quartier Barberie.

**La Ville consacrera 4,5 M€ aux espaces verts**, pour permettre de poursuivre les aménagements dans les parcs et squares : réaménagement du CRAPA sur l'île de Nantes, création d'un nouveau square Félix Faure, création d'un terrain multi-sports et rénovation de la chapelle du Square des Capucins, création d'une promenade séparée au Parc des expositions de la Beaujoire, aménagements du Jardin des Plantes, poursuite de la création de jardins familiaux. Par ailleurs, seront créés de nouveaux potagers des « paysages nourriciers » (potagers mis à disposition d'associations pour la redistribution des récoltes aux plus démunis) et lancées les études pour la réhabilitation du cours Cambronne, pour le réaménagement du square Bottière Grande Garenne et pour l'aménagement des parcs et squares du quartier Bottière Pin Sec.

Par ailleurs, **plus de 20,6 M€ seront dédiés aux travaux d'entretien durable du patrimoine bâti**, afin d'assurer la pérennité des bâtiments municipaux, favoriser les économies d'énergie et participer à la transition énergétique dans les bâtiments administratifs. Notamment, sont prévus **2 M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments administratifs**, 0,2 M€ à l'installation de photovoltaïque et 1,1 M€ pour les raccordements au réseau de chaleur, ainsi qu'une enveloppe pour les travaux de mise aux normes visant à la prévention de la légionellose (0,9 M€) et l'amélioration de l'accessibilité des équipements publics (2,4 M€). Fin 2021, 12 sites municipaux devraient être équipés de panneaux photovoltaïques (piscines Petite Amazonie et Durantière, pôle associatif Contrie, Maisons de quartier Confluences et Haubans, gymnase Leverrier, Conservatoire, groupes scolaires Contrie, J. Tati, Longchamp, Plessis-Cellier, Port-Boyer...).

**Toutes politiques publiques confondues, 6,8 M€ de subventions d'équipement** sont prévues par la Ville aux différents partenaires publics ou associatifs. Ces subventions concerneront le CCAS, notamment dans son accompagnement au Secours Populaire, les crèches associatives (crèche Bambou), les clubs sportifs (la FAL 44, l'ASTA, et l'Herminie), les associations culturelles (Le lieu unique, Songo, Trempolino,...).

**En Autorisations de Programmes (AP), et dans le cadre de la création de l'ensemble des autorisations de programmes, c'est un montant pluriannuel de 408,1 M€ qui est ouvert**, permettant de financer les engagements déjà contractés, d'ouvrir les nouvelles enveloppes récurrentes pour l'exercice 2021 et de financer les projets qui vont être délibérés en 2021. Ce montant donne à voir de la PPI.

Le schéma directeur des écoles pèse pour plus de la moitié de ce montant, soit 210 M€ prévus pour les extensions et créations d'écoles, déjà lancées ou à lancer en 2021, avec des crédits répartis entre 2021 et 2026.

La politique sportive représente 44 M€ de crédits pluriannuels, avec notamment des travaux de rénovation à venir sur les piscines Léo Lagrange, Dervallières, Petite Amazonie et Durantière, la construction de l'équipement sportif à Bellevue et celui de Leloup Bouhier, les réhabilitations des gymnases Appert Raspail et Gaston Serpette, ainsi que la subvention d'équipement versée à la Ville d'Orvault pour la construction de sa piscine (dont les écoles nantaises pourront bénéficier de créneaux horaires d'utilisation).

L'enveloppe d'entretien durable des bâtiments portant les reports d'engagements 2020 et les nouveaux engagements 2021 pèse pour 35,6 M€, répartie en crédits de paiement sur 2021 et 2022.

**Les dépenses d'équipement**  
Elles correspondent aux dépenses réelles d'investissement à l'exclusion du  
remboursement du capital de la dette  
**120,2 M€, soit 382 € par habitant\***

\* population INSEE – Fiche DGF au 1<sup>er</sup> janvier 2021

## **2- Le remboursement de la dette : 25,7 M€**

En 2021, le remboursement du capital de la dette est inscrit à hauteur de 25,7 M€, compte tenu des échéances d'emprunts contractées.

## **3- Les recettes d'investissement : 112,6 M€**

### **Les recettes d'équipement 21,5 M€**

Outre le FCTVA évalué à 10 M€ et le produit des cessions foncières estimé à 630 K€, la Ville devrait également bénéficier en 2021 du soutien financier de ses principaux partenaires à hauteur de 10,2 M€.

L'État apportera un soutien de 3 M€, à destination des établissements scolaires (écoles Doulon-Gohards, Chataigniers, Leloup-Bouhier, Alain-Fournier, Urbain-Leverrier, Louise-Michel...) pour 1,9 M€, ainsi que pour les travaux de mise en accessibilité aux normes Ad'ap dans les équipements sportifs (216 K€), l'équipement sportif structurant de Bellevue (115 K€).

L'aide de la Région est prévue à hauteur de 1,73 M€, à destination de Libre-Usine (818 K€), de l'école Champ-de-Manoeuvre (687 K€) et de l'acquisition-restauration du patrimoine culturel (176 K€).

Le Département interviendra à hauteur de 0,85 M€, dans le cadre des travaux pour les terrains d'insertion temporaires (MENS) pour 203 K€, de l'église Notre Dame de Bon Port (115 K€), et les écoles des Plantes et Alain-Fournier (540 K€).

Un soutien de l'Union Européenne de 1,15 M€ est attendu pour l'extension de l'école Jacques Tati (797 K€) et la halle de tennis de la Durantière (355 K€).

D'autres organismes apporteront également leur soutien à hauteur de 1,16 M€, notamment l'Évêché à hauteur de 380 K€ pour la reconstruction de l'église Saint-Donatien, et la Caisse d'Allocations Familiales pour les écoles (770 K€).

Enfin, une créance de 1,3 M€ de Nantes Métropole Aménagement est inscrite pour l'équipement associatif Désiré-Colombe.

### **Le remboursement du capital de la dette transférée à Nantes Métropole 240 K€**

En 2021, Nantes Métropole remboursera à la Ville 0,24 M€ au titre des emprunts que la Ville continue de supporter pour les équipements transférés en 2015 lors des derniers transferts à la Métropole.

### **Le besoin de financement 90,9 M€**

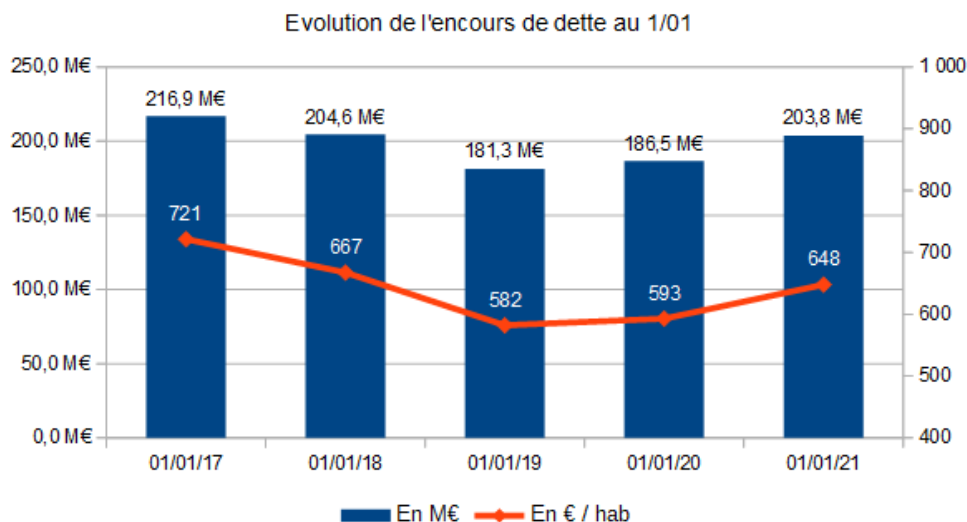
La municipalité garde pour objectif de maîtriser l'évolution de son encours de dette. Après le désendettement du dernier mandat, la Ville est en capacité de s'endetter davantage sur ce début de mandat. Pour financer le programme d'investissement, un recours à l'emprunt est prévu au BP 2021 à hauteur de 90,9 M€.

Il sera ajusté en cours d'année avec la reprise des résultats 2020 et le niveau de réalisation concrète des investissements.



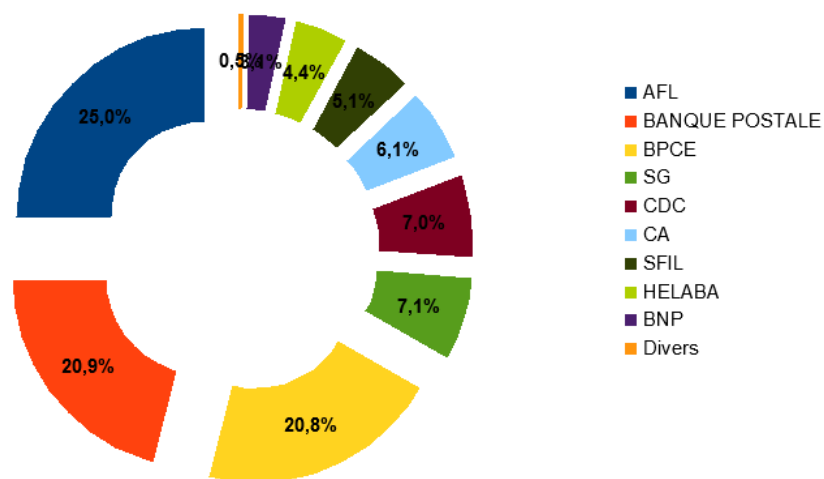
#### 4- La structure de dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'encours de dette s'élève à 203,8 M€, en hausse de 17,3 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2020. La dette par habitant s'établit ainsi à 648 €, soit un niveau très inférieur à l'encours moyen des communes de plus de 100 000 habitants (Au 31/12/2019, l'encours moyen des communes de plus de 100 000 habitants s'établissait à 1 093 €/habitant - Source DGCL).



La Ville mène depuis des années une stratégie de diversification de ses prêteurs, associée à une stratégie d'optimisation de ses conditions de financement. L'encours est réparti entre une dizaine d'établissements financiers :

Répartition de l'encours de dette par prêteur au 01/01/2021



En 2020, la Ville a mobilisé 15 M€ auprès de l'AFL (Agence France Locale) à taux fixe de 0,47 % sur 15 ans puis 30 M€ auprès de la Banque Postale à taux fixe de 0,26 % sur 15 ans.

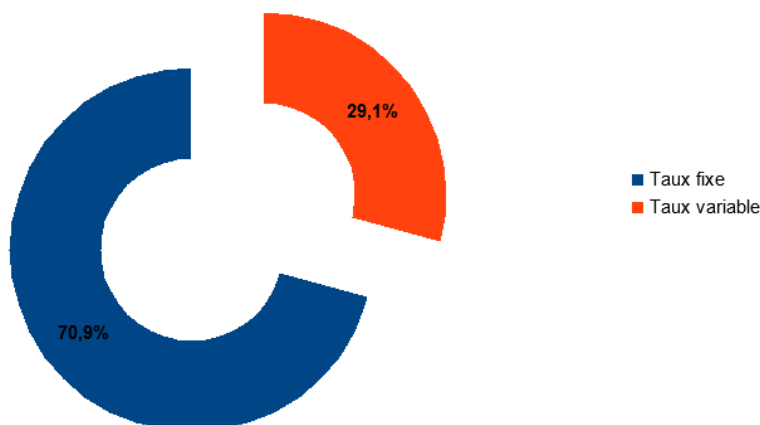
L'Agence France Locale (25%) et la Banque Postale (20,9%) deviennent ainsi les principaux financeurs de la collectivité. Le Groupe BPCE (Caisse d'Épargne, Crédit Foncier, Crédit Coopératif et Banque Populaire) avec 20,8% reste un acteur bancaire incontournable pour la Ville de Nantes. La Société Générale (7,1%), la Caisse des Dépôts et Consignations (7%) et le Crédit Agricole (6,1%) complètent la liste des partenaires principaux.

Au 31/12/2021, la part de la CDC sera plus importante avec 3 nouveaux contrats signés pour financer la construction des groupes scolaires Champ de Manœuvre, Mellinet et Doulon-Gohards. Dans le cadre d'un partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la CDC a mis à disposition des collectivités

locales une enveloppe de financement destinée aux projets de construction, de rénovation ou de transformation des bâtiments éducatifs. La Ville a ainsi obtenu 19,4 M€ à taux fixe de 0,54 % et 0,55 % sur 20 ans et mobilisables en 2021.

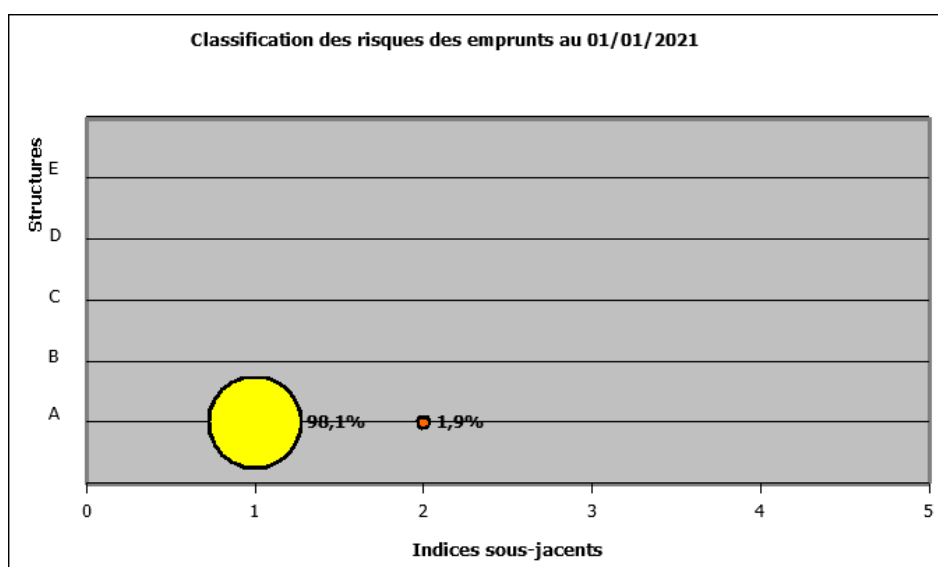
Les conditions de financement actuelles sont propices à privilégier les prêts à taux fixe face aux taux variables. En effet, les offres bancaires à taux indexés présentent généralement un surcoût financier en raison de l'application d'un floor à 0 % sur les index négatifs. Ainsi, près de 71 % du stock de dette est constitué d'emprunts à taux fixe et 29 % à taux variable.

Répartition de l'encours de dette par type de taux au 01/01/2021



Cette structure de dette conjuguée à un taux d'intérêt toujours plus bas chaque année conduit à une nouvelle diminution du taux moyen : à **1,03 %** au 01/01/2021, contre 1,31 % au 01/01/2020.

La dette de la Ville de Nantes est saine avec 100 % des produits classés 1A ou 2A selon la Charte Gissler.



## Capacité de désendettement

Elle exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette de la Ville si la totalité de l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement y est consacré. Mesuré en année, elle est égale au rapport entre l'encours de dette et l'épargne.

**6,1 ans au BP 2021**

## 5- Mode de financement des investissements 2021

Le mode prévisionnel de financement des investissements 2021 est détaillé ci-dessous :

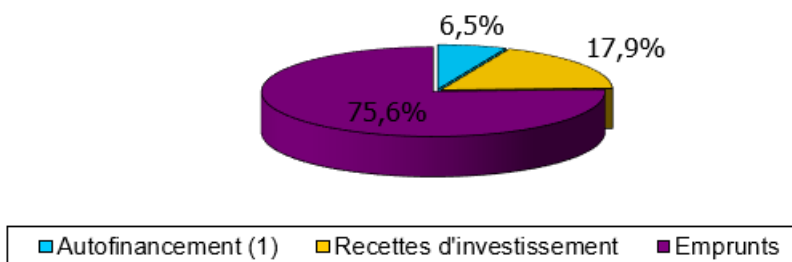
### Mode de financement prévisionnel des investissements en 2021

Mode de financement prévisionnel des investissements en 2021	Part de la ressource en M€	Part de la ressource en %
Autofinancement (1)	7,8	6,5 %
Recettes d'investissement	21,5	17,9 %
Emprunts	90,9	75,6 %
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>120,2</b>	<b>100,0 %</b>

(1) la notion d'autofinancement est égale à l'épargne brute - remboursement du capital de la dette + remboursement du capital de la dette par NM + recours à l'excédent

Dans ce contexte de ressources contraintes, la Ville de Nantes finance ainsi 24,4 % de ses investissements par ses ressources propres : 6,5% par son autofinancement net et 17,9 % par ses recettes d'investissement. Le recours à l'emprunt couvre 75,6% du besoin de financement.

### Mode de financement des dépenses d'équipement au BP 2021



## VI. Les ratios financiers du budget 2021

<b>10 ratios</b>		<b>BP 2021</b>
1/	$\frac{\text{Dépenses réelles de fonctionnement}}{\text{Population}}$	= 1 254,61 €
2/	$\frac{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}{\text{Population}}$	= 1 360,73 €
3/	$\frac{\text{Dépenses d'équipement brut}}{\text{Population}}$	= 382,31 €
4/	$\frac{\text{Encours de la dette}}{\text{Population}}$	= 648,66 €
5/	$\frac{\text{Dotation Globale de Fonct.}}{\text{Population}}$	= 210,76 €
6/	$\frac{\text{Dépenses de personnel}}{\text{Dépenses réelles de fonctionnement}}$	= 52,10 %
7/	$\frac{\text{Dép. réelles fonct. + remb. dette en capital}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	= 98,23 %
8/	$\frac{\text{Dépenses d'équipement}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	= 28,10 %
9/	$\frac{\text{Encours de la dette}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	= 47,67 %
10/	$\frac{\text{Epargne brute}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	= 7,80 %



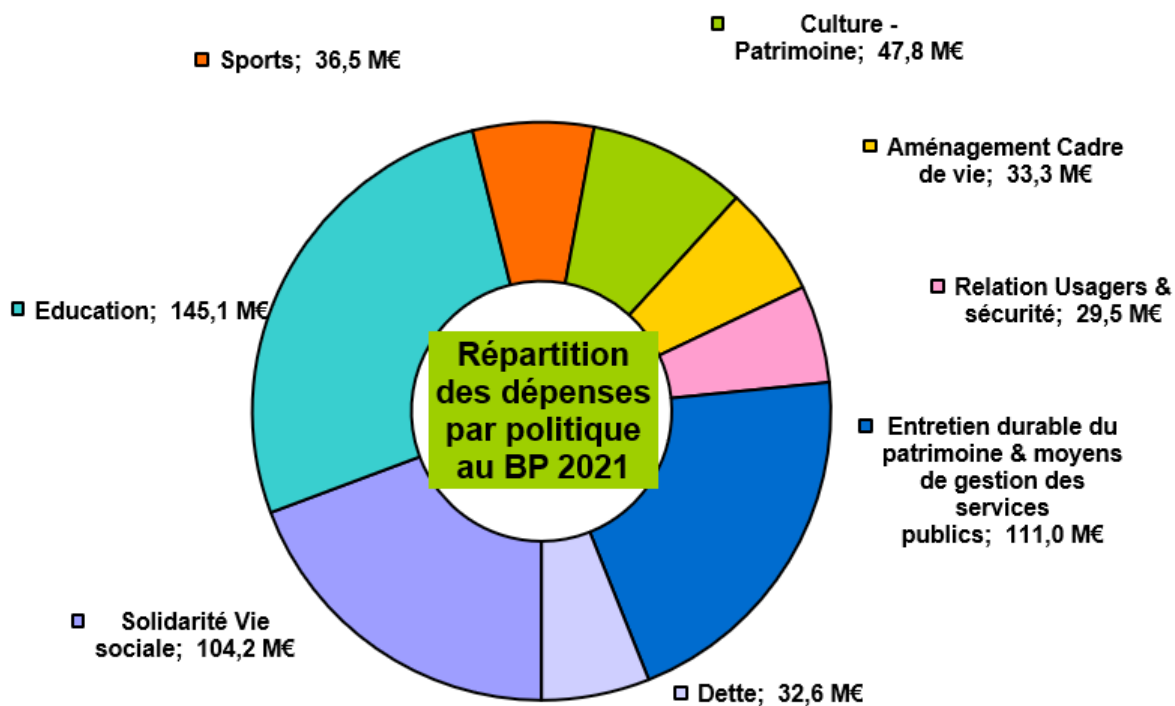
# Budget Primitif

## Rapport de présentation

2<sup>e</sup> partie : Présentation  
des politiques publiques

# Le Budget 2021 par politique publique

## Répartition des dépenses (investissement + fonctionnement) hors CCAS





# 1. HANDICAP

## Quelques chiffres clés:

La ville anime une démarche de dialogue citoyen thématique via l'instance de concertation du Conseil Nantais pour l'Accessibilité Universelle (CNAU).

1 Schéma Directeur d'Accessibilité : à Nantes, 300 km de voirie à mettre prioritairement en accessibilité

1 AD'AP d'une durée de 9 ans portant sur 554 établissements recevant du public (ERP) et 155 installations ouvertes au public (IOP) : depuis le début de l'Ad'AP, 119 ERP ont fait l'objet de travaux de mise en accessibilité, soit 14 M€ dépensés et 18 % du patrimoine accessible.

22 associations soutenues pour un niveau de subventionnement de 68 000€ en 2020

## Principaux enjeux et actions 2021

**CNAU** : Renouvellement de l'instance de concertation, animation et portage des démarches induites (ateliers citoyens et groupes experts, expérimentations et doctrine d'usage)

### Suivi opérationnel des actions engagées :

#### Transport

- > Groupe de travail sur l'accessibilité des futurs tramways
- > Proxitan : évaluation des nouveaux véhicules

#### Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

- > Visites sur site d'ERP programmés à l'Ad'AP
- > Diffusion du catalogue des pictogrammes aux services de la collectivité
- > Programmation de la 3ème période de l'Ad'AP

#### Culture pour toutes et tous

- > Accompagnement d'un projet de création partagée
- > Évaluation de la saison culturelle accessible

#### Accès au vote

- > Amélioration des conditions d'accès au vote pour les élections départementales et régionales de juin 2021

#### Espace public et grands projets

- > Gare de Nantes
- > Petite Hollande
- > CHU

#### Éducation

- > Réinventer les cours d'école et de crèche

## Principaux projets d'investissement 2021

- Dans la poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda programmé (AD'AP), mise en accessibilité des ERP sur le territoire de la Ville d'une trentaine d'ERP pour un coût de 5 M€.

- Réalisation des axes prioritaires inscrits au Schéma Directeur d'Accessibilité : crédits de mise en accessibilité 2021 : 767 K€.

## 2. ÉGALITÉ ET INTÉGRATION

### Quelques chiffres clés :

#### Intégration et lutte contre les discriminations

- 120 situations accompagnées par le Pôle accès aux droits de la mission Egalité
- 3 nouvelles sessions de formation aux questions migratoires /6 jours de formation /50 professionnels, 1 action d'accompagnement à la pratique / 12 agents des médiathèques municipales formés
- 400 bénéficiaires des permanences d'évaluation linguistique, 65 bénévoles d'associations formés pour 18 jours de formation proposés.
- 29 associations soutenues pour un niveau de subventionnement de 538 455€ sur les domaines migration, lutte contre les discriminations , gens du voyage, égalité femmes-hommes, LGBTI+

#### Populations migrantes

- 4 terrains familiaux locatifs accueillant 100 ménages environ
- 2 terrains provisoires d'insertion pour les Migrants de l'Est européen non sédentarisés( ouverture d'un nouveau TIT situé 380 route de Sainte- Luce en janvier 2020 )

#### Egalité Femmes-Hommes

- 15 associations soutenues en 2020
- Citad'elles : plus de 1500 femmes accueillies en une année soit une moyenne de 80 par semaine dont 25 « nouvelles venues » .

## Principaux enjeux et actions 2021

### **Égalité Femmes - Hommes :**

- Relance du Conseil de l'égalité femmes-hommes, animation de temps de concertation sur la Ville non-sexiste et d'évènements phares autour du 8 mars (journée internationale des droits des femmes) et du 25 novembre (journée de lutte contre les violences faites aux femmes)
- Sensibilisation des publics sur les violences sexistes et sexuelles et ateliers d'accompagnement à la négociation salariale dans les quartiers prioritaires de la ville
- Sensibilisation en interne aux enjeux de l'analyse sous l'angle du genre de toutes les formes de dépenses et de recettes publiques (= budget sensible au genre)
- Participation à la démarche visant à lutter contre la précarité menstruelle : événement de communication le 28 mai dans le cadre de la journée mondiale pour l'hygiène menstruelle et accompagnement de la direction pilote pour l'installation de distributeurs de protections périodiques
- Participation à la démarche de construction des cours d'école « nouvelle génération »: montée en compétence en interne, expérimentation dans un établissement d'un projet d'aménagement et d'usage égalitaire des cours d'écoles (diagnostic, sensibilisation, concertation, préconisations)

Il y a un peu plus d'un an, le 25 novembre 2019, Citad'elles ouvrait ses portes. Pour la première fois en France, une collectivité, la Ville de Nantes, en lien avec les associations et autres structures du territoire engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes, concrétisait l'idée d'un lieu unique permettant une prise en charge coordonnée et globale des femmes victimes et de leurs enfants, jusqu'à leur reconstruction.

Après une année de démarrage marquée par la crise sanitaire, qui a d'emblée interrogé les modalités d'accompagnement des femmes et de synergie des réseaux mobilisés, Citad'elles souhaite en 2021 stabiliser et consolider son fonctionnement. et développer son activité de centre de ressources pour les femmes et leurs enfants par de nouveaux partenariats.

### **Égalité et intégration des populations migrantes :**

- 3ème année de mise en œuvre de la Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociales pilotée par Nantes Métropole et d'une durée de 3 ans, relative à la résorption des campements illicites et à l'intégration des Migrants de l'Est européen, avec participation aux frais :
- du diagnostic sur 15 sites priorités de la métropole et accompagnement social global et individualisé (80 ménages/ an)
- des actions spécifiques liées à la MOUS, à savoir la gestion des sites, la Ville percevant une subvention pour sa gestion des 2 terrains d'insertion
- Réalisation et gestion d'un nouveau terrain d'insertion temporaire
- médiation scolaire dans le cadre du plan pauvreté

## Égalité et intégration citoyenne:

### Sur le registre de la politique de lutte contre les discriminations

- Porter le volet Lutte contre les discriminations du Contrat de ville de l'agglomération nantaise en déployant un appel à projet dédié en direction des opérateurs du territoire. Fléchage des actions soutenues autour des questions de sensibilisation, de formation ou d'étude sur les discriminations.
- Renforcer l'accompagnement et la prise en charge des victimes de discriminations autour des démarches « Antidiscrimi'Nantes » avec, en complément de l'annexe au contrat de ville « lutte contre les discriminations » la mise en place d'un N° de téléphone dédié en février 2018, la Ville se positionnant comme une ressource de premier niveau pour faciliter l'accueil, l'écoute, l'information et l'orientation des personnes victimes de discriminations.

### Sur le registre de la politique publique migration intégration diversités

- Déploiement de la démarche parcours linguistique copilotée avec la Direction de l'Emploi de Nantes Métropole sur les freins à l'emploi – financement de l'Etat dans le cadre des crédits intégration (BOP 104) : installation sur l'ensemble du territoire nantais des permanences d'évaluation linguistique, 2 nouveaux cycles de formation des associations et un programme de rencontres réseau enrichi, mise en place de journées collaboratives des ateliers de conversation.
- mise en œuvre de l'année 2 du contrat territorial d'accueil et d'intégration Ville – Etat / année 2021 (contrat annuel renouvelable / 3 ans) et démarrage année 3 (sept-décembre) : renforcement de la professionnalisation des agents municipaux, actions partenariales pour l'outillage des intermédiaires à l'emploi (formation, hotline juridique, sensibilisation à la reconnaissance des diplômes...), actions de sensibilisation des citoyens engagés, déploiement du recours à l'interprétariat avec des actions innovantes, actions de lutte et prévention contre les préjugés...

## Principaux projets d'investissement 2021

- Égalité – Population MENS : aménagement du terrain d'insertion Temporaire situé 380 route de Sainte Luce ( 12 emplacements permettant l'accueil de 12 familles ) : 379 604€

Citad'elles : 201 186 €

### Total politique Égalité et Handicap

	<b>BP 2021</b>
Refacturation personnel mutualisé	785 855
Charges liées à la structure	60 350
Charges liées à l'activité	1 107 800
Subventions et transferts divers	740 500
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 469 032</b>
Autres recettes	588 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>588 000</b>

	<b>BP 2019</b>
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>195 000</b>
Dépenses d'équipement	142 500
Subventions d'équipements	25 000
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>167 500</b>

### 3. SOLIDARITÉ – LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

#### Quelques chiffres clés 2020 :

27 171 accueils en 2020 au CCAS (hors domiciliation)

8 478 ménages aidés par le CCAS dans le cadre du dispositif des aides facultatives,

6 446 repas (repas, sandwich, paniers) délivrés aux personnes sans domicile fixe

#### Principaux enjeux et actions 2021

**Logement, hébergement et urgence sociale** : Dépenses (hors masse salariale) 1 589 K€; Recettes : 702 K€

- Dynamique d'insertion par le logement à travers des dispositifs diversifiés pour fluidifier les parcours et soutenir l'accès et la maintien dans le logement,
- Renforcer l'accès aux droits et besoins fondamentaux : Ouverture du nouvel établissement comprenant une restauration sociale, un accueil de jour et des bains douches
- Soutien aux partenaires associatifs qui concourent à la politique publique d'inclusion sociale
- Atterrissage du projet 5 ponts
- Accompagnement de structures d'hébergement et d'accompagnement social pour les plus vulnérables

**Développement Territorial P&S** : Dépenses (hors masse salariale) : 546 K€ ; Recettes : 22 K€

- Actions de développement social sur le champ de la précarité et de la lutte contre l'isolement et de l'accès aux droits et aux services
- Soutien aux projets associatifs en réseau de proximité sur les quartiers

**Aide aux Nantais** : Dépenses (hors masse salariale) : 2 779 M€ ; Recettes 20 K€

- Délivrance des aides facultatives à partir du diagnostic des droits
- Développement de l'accès aux aides les plus récentes : aide aux frais d'obsèques, micro-épargne accompagnée, aide à la pratique sportive et culturelle ...
- Evaluation d'impact de la diversification des aides facultatives

**Insertion des migrants** : Dépenses (hors masse salariale) : 1 450 M€

- dispositifs humanitaires en direction des migrants

**Actions d'insertion** : Dépenses (hors masse salariale) : 117 K€ ; Recettes 53 K€

- Poursuite des actions en matière d'accès à la culture et aux loisirs, de prévention de la précarité énergétique, ou encore de la lutte contre la fracture numérique...

#### Principaux projets d'investissement 2021

Au budget de la Ville :

- Entretien durable du patrimoine : 100 K€

Au budget du CCAS :

- Travaux d'aménagement et d'amélioration : 50 K€
- Restructuration restaurant social et bains douches : 800 K€
- Restructurations locaux divers : 1 740 K€

## 4. SOLIDARITÉ – ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS ET DES SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

### Quelques chiffres clés :

4707 personnes concernées par le dispositif CLIC  
180 000 repas servis à domicile,  
71 962 repas produits par l'UPQR dont 41 209 repas servis dans les RIG,

### En 2020 :

481 places dans les 6 EHPAD,  
297 logements dans les 5 Résidences Autonomie,  
22 places en Accueil de jour

### Budget détaillé et principaux enjeux et actions 2021

En plus des éléments détaillés ci-dessous, le budget de la Ville porte également une subvention à l'ORPAN, Association des séniors nantais pour un montant de 926 K€.

**Accompagnement personnes âgées :** Dépenses (hors masse salariale) : 1 354 600€ ; Recettes : 1 275 000 €

- Accueil, information, orientation et accompagnement dans le cadre d'un travail partenarial du CLIC Nantes'Entourage,
- Prévention de la perte d'autonomie et adaptation du soutien à domicile au sein du service prestations: déploiement du projet de réseau social d'entraide de proximité, service de portage de repas à domicile pour un public précaire et isolé à faible revenu bénéficiant d'une tarification solidaire
- Déploiement de la démarche Ville Amie des Aînés et développement d'actions et subventions suite au Grand Débat « longévité ».

**Développement Territorial P&S :** Dépenses (hors masse salariale) : 99 476€; Recettes : 0 €

- Accompagnement de la dynamique Séniors sur les Quartiers (diagnostics et mise en œuvre d'actions)

**Aidants :** Dépenses (hors masse salariale) : 85 500 € ; Recettes : 148 800 €

- Plateforme de répit et d'accompagnement développant des actions en faveur des aidants familiaux des personnes fragilisées par l'âge ou la maladie, ouverture sur le Métropole.
- Pérennisation de la Halte Répit qui offre un temps libéré à l'aidant et rompt l'isolement de l'aidé.

**MAIA :** Dépenses (hors masse salariale) : 39 800 € ; Recettes : 318 000 €

- Une dotation de l'État finance ce dispositif d'accompagnement des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer ou apparentée ainsi que les personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie fonctionnelle à destination des professionnels

**Établissements pour Personnes Autonomes :** Subvention d'équilibre au budget des Résidences Autonomie : Maintien de la contribution de la Ville à hauteur de 1 450 000 €

Ce programme porte la subvention d'équilibre au budget annexe des Résidences Autonomie regroupant les cinq sites : Pirmil ; Sylvain-Royé ; Bout des Landes ; Port-Boyer et Croissant.

**Etablissements pour Personnes Dépendantes :** 6 EHPAD et 2 accueils de jour autonomes sont gérés pour la Ville par son CCAS en budget annexe médico-social (18 M€) soumis à contrôle de tarification. En 2021, quatrième année du Contrat Pluriannuel d'Objectifs de Moyens (CPOM).

**Restauration de proximité : Dépenses (hors masse salariale) :** 663 000 € ; Recettes : 281 000€

Ce programme comprend les budgets de fonctionnement de l'Unité de Production pour la Qualité de la Restauration (UPQR) et des Restaurants Inter-Générationnels (RIG) dont la fréquentation est en augmentation sur le public cible des personnes ayant les plus faibles ressources.

### Budget détaillé et principaux projets d'investissement 2021

- Projet Vill'âge : 50K€ (budget total PPI 2021-26 :5M€)
- Maison de la longévité et des générations : 50 K€ (budget total PPI 2021-26 : 6M€)
- Moyen de gestion 40 K€ pour équipements professionnels divers
- Travaux d'aménagement et d'amélioration dans les RIG et UPQR: 50 K€
- Entretien durable du patrimoine : 30 K€

## 5. SANTÉ PUBLIQUE

### Quelques chiffres clés :

6 822 bilans de santé réalisés dans les écoles

7 251 enfants ont bénéficié d'une action d'éducation pour la santé.

### Principaux enjeux et actions 2021

**Santé globale de l'enfant** : 55 100€ ; Recettes : 85 335 €

Bilan de santé, dépistage et orientation pour un diagnostic et une prise en charge. Actions d'éducation à la santé individuelles et collectives. Accompagnement éducatif et social des familles (veille et alerte en matière de protection de l'enfance) et veille sanitaire en milieu scolaire.

**Santé des Populations** : 339 411€ ; Recettes : 1 493 640€

Contribution à la promotion de la santé à l'échelle de la ville et des quartiers. Pilotage du Contrat Local de Santé  
Définition d'un cadre de référence, et développement de projet sur plusieurs thématiques : santé environnementale, accès aux droits et aux soins, réduction des risques, en lien avec les territoires et les autres politiques publiques.

**Développement territorial prévention et solidarités** : 26 550€

Développement d'actions par la mobilisation des partenaires internes et externes

### Principaux projets d'investissement 2021

Maisons pluri-professionnelles de santé – travaux d'amélioration et création

## 6. ACCUEIL DE L'USAGER:

### Quelques chiffres clés au 31/12/2020

1 605 appels par jour reçus en moyenne sur ALLONANTES,  
768 mariages célébrés et 1 426 PACS  
24125 Cartes Nationales d'Identité et 17 088 passeports délivrés  
406 131 courriers affranchis  
3 454 enregistrements de dossiers d'inhumation ou de crémation  
191 429 Nantais inscrits sur les listes électorales

## Principaux enjeux et actions 2021

### **Administration Générale :**

La réorganisation de la direction est effective depuis novembre 2020 avec la création du Pôle de Relation Usagers Multicanales (PRUM) regroupant AlloNantes, la cellule de gestion de l'information et le service Courrier.

Ces différents services vont contribuer à des chantiers structurants de la feuille de route « Nouvelle relation multicanale aux usagers ».

### **AlloNantes :**

Intégré au sein du PRUM, AlloNantes va être au cœur du projet de déploiement d'un nouvel outil de gestion de la relation aux usagers tout en élargissant toujours le périmètre de prise en charge des appels des nantais et des habitants de la métropole.

L'outil de prise de rendez-vous en ligne pour les CNI et les passeports a été mis en service en juillet 2020 (335 rendez-vous pris en ligne / mois), mais le téléphone reste le canal de communication privilégié par les usagers

Une obligation réglementaire à respecter en 2021 autour de l'accès des personnes déficientes auditives aux services (10K€ prévus au BP).

### **Nouveaux Nantais :**

Pour participer à l'effort de restriction budgétaire, il a été arbitré de ne pas budgéter la cérémonie annuelle d'accueil des nouveaux Nantais dont la tenue reste incertaine dans le contexte sanitaire actuel.

Des axes d'amélioration sont attendus autour des modalités de recensement des nouveaux habitants et de la recherche de complémentarités avec d'autres Directions.

### **Gestion du courrier :**

2021 sera la dernière ligne droite avant la mutualisation des services Courrier Ville et Nantes Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2022, une année également riche de projets avec la refonte du canal courrier, qui s'inscrit dans une volonté affirmée par la Direction Générale d'améliorer globalement la qualité de relation avec les usager-ère.

Le nombre de courrier affranchis a poursuivi sa baisse en 2020, mais l'envoi massif de courriers en recommandées (PACS, envois du département des ressources humaines et de la direction de la réglementation) ainsi que les hausses régulières du prix du timbre ne permettent pas de réaliser des économies très importantes. Le budget d'affranchissement a cependant été réduit de 32K€ au BP 2021.

### **Orientation et formalités :**

Toujours dans le cadre du projet Nouvelle Relation Usagers, la réflexion d'ensemble sur les mairies de quartiers de demain va se poursuivre.

En terme de travaux, la mairie de Quartier de la Barberie déménagera dans des locaux provisoires en attente de nouveaux locaux au sein du projet immobilier Pont du Cens, la mairie de Quartier des Dervallières intégrera à l'automne le Pôle de services publics Asseray.

Les projets majeurs de réhabilitation des mairies de Quartier de Doulon et Pôle de Services Publics de Bottière verront le début des études de faisabilité.

### **État civil :**

Poursuite de l'expérimentation des mariages de nuit célébrés entre 19h et 22h.

La dématérialisation des demandes se poursuit avec le système de transmission électronique des données d'état civil entre mairies et préfectures (COMEDec) utilisé par les Communes depuis 2018 et ouvert aux



notaires en septembre 2020 (le nombre de demandes, 70 000 a bondi de 109 % entre 2019 et 2020, tandis que les demandes par e-demarches se sont maintenues à plus de 80 000).

### **Cimetières :**

Poursuite des travaux habituels de rénovations de murs et de sanitaires et de création ou extension de sites cinéraires ainsi que d'importantes campagnes d'exhumations réalisées par un prestataire externe afin d'offrir des emplacements en nombre suffisant.

Les liaisons douces des cimetières Miséricorde et Saint Jacques sont programmées et budgétées à hauteur de 170 K€.

Enfin, une étude est budgétée à hauteur de 30 K€ pour évaluer les besoins et la faisabilité d'ossuaires.

### **Élections :**

- Organisation du double scrutin des départementales et régionales en juin .

### **Recensement :**

Après un taux de réponse record en 2020 de 97,7%, il n'y aura pas de recensement en 2021. Seuls 1000 € ont été laissés sur ce programme pour entamer la préparation du recensement 2022.

## **7. SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

### Quelques chiffres clés :

142 agents de la Police Municipale

26 médiateurs de quartier

### **Principaux enjeux et actions 2021**

#### **Régulation de l'espace public :**

- Accompagner les cafés, hôtels, restaurants dans le cadre de la crise sanitaire
- Marchés alimentaires : projet de gestion des déchets sur le Terre-Plein Gloriette et rénovation de Talensac
- 

#### **Stationnement :**

- Adapter l'offre de stationnement sur voirie

#### **Police municipale :**

- renforcer la Police Municipale notamment en renfort des policiers de proximité spécialisés
- Lutter contre les incivilités et la petite délinquance du quotidien

#### **Protéger la population contre les risques :**

- Poursuivre et renforcer l'action contre l'habitat indigne dans le cadre du plan de lutte contre l'habitat indigne
- Gérer la crise Covid
- Coordonner les actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations
- Accompagner la reprise des manifestations sur l'espace public

#### **Pilotage et accompagnement d'une démarche de prévention :**

- Décliner le plan d'action prévention de la délinquance
- Mettre en œuvre le contrat de sécurité intégré, nouvelle contractualisation avec l'Etat

## 8. SPORTS

### Quelques chiffres clés :

170 installations sportives (63 couverts, 107 plein-air) dont 5 piscines, 34 gymnases, 12 complexes, 10 stades, 2 street-Workout, 16 plaines de jeux, 34 gymnases, 3 halles de tennis, ... un total de 339 équipements.

311 associations sportives subventionnées dont 30 clubs omnisports et 94 associations scolaires et universitaires.

### Principaux enjeux et actions 2021

#### **Soutenir la vie associative et l'excellence sportive nantaise / soutenir les événementiels sportifs :**

Une politique sportive de soutien financier encadrée par des dispositifs permettant une attribution de subvention en fonction du projet, de la discipline, du niveau d'évolution et du rôle de l'association en matière de développement de l'offre sportive et de lien social : la subvention sportive commune, le haut-niveau amateur, les plans sportifs (nautique, foot, handball, handisport et Sport adapté), l'aide au fonctionnement - gestion d'équipements-, la fonction sociale (F3S, emplois aidés). Ce soutien est maintenu dans la période difficile que traversent les associations sportives.

Dans le cadre sanitaire actuel, l'activité des Manifestations est fortement ralentie. L'activité sportive du quotidien continue, adaptée en plein air. Le lien social avec les pratiquants est conservé, par l'encadrement bénévole ou salarié, sous différentes formes (parcs, stades, espaces publics, captations vidéos...).

#### **L'Animation sportive :**

L'Animation sportive intervient sur les trois temps de vie de l'enfant et de l'adolescent (scolaire, péri et extra-scolaire). Encadrée par l'Éducation nationale, la partie scolaire est soutenue par 33 éducateurs municipaux ; leurs interventions sont orientées en priorité vers les écoles d'éducation prioritaire mais aussi dans l'ensemble des écoles de la ville (activités multisports, nautiques, aquatiques, patinage ou roller).

La Ville prolonge cette action pédagogique dans le cadre d'un programme d'activités dont les objectifs sont de faire découvrir les pratiques sportives, de contribuer à la cohésion sociale à travers le sport, d'acculturer à la pratique du sport à des fins de bien-être et de santé : École municipale des Sports, stages sportifs à la journée, temps d'activités spécifiquement dédiés aux adolescents sont autant d'activités offertes aux 6-17 ans résidant en quartier « politique de la Ville », dans un cadre sanitaire renforcé.

La période estivale est, après l'été 2020, particulièrement soutenue en 2021, avec un programme multi-activités (en coordination avec les directions de la Culture, de l'action associative,...) conduit par les agents et les associations partenaires. L'offre sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires a été intégralement maintenue, en l'adaptant au contexte sanitaire et à ce qu'autorisent les autorités gouvernementales (plein air hors couvre-feu actuellement, de nouveau en intérieur prochainement).

#### **Nantes Terrain de Jeux :**

Cette 3<sup>ème</sup> offre sportive municipale est maintenant identifiée par les acteurs locaux. Les actions menées, qu'elles soient liées à la régulation des pratiques, à la création de nouveaux espaces, sites et itinéraires ou encore au soutien à l'événementiel, donnent à voir la richesse des pratiques sportives libres à Nantes.

Cette démarche, embrassant l'ensemble des 3 grandes familles sportives que sont les sports nature, les glisses ou sport urbains, reste singulière et innovante. Il s'agit pour 2021 de livrer la dernière opération en cours (secteur Carrière du site d'escalade), de prévoir – si possible – un temps Nantes Terrain de Jeux sur le Parc des Chantiers. Ce sera l'opportunité de dialoguer les engagements de mandat (2021-2026) et leur mise en œuvre avec les collectifs lors d'un temps dédié - l'ADN de cette 3<sup>ème</sup> offre : le faire avec.

L'été 2021 verra si possible la poursuite des propositions d'animation « grand public » créées en 2020 (collectifs de pratique, animations de Sport nature, lieux investis -parcs).

## **Gestion des équipements sportifs terrestres, piscines et nautiques ,**

### **Gestion des équipements sportifs de proximité :**

quelque soit la situation sanitaire, les équipements sportifs sont entretenus, sachant qu'ils peuvent être utilisés par des publics dits prioritaires : haut-niveau, formations, prescription médicale, mineurs et handisport. Les activités scolaires, dès lors qu'elle se déroulent en plein air, sont maintenues. L'évolution sanitaire à venir tend à une reprise de l'EPS en intérieur, comme se fut le cas de novembre à janvier.

### **Gestion des piscines**

Cinq piscines municipales et une sixième en délégation de service public accueillent traditionnellement plus d'un million d'usagers sur une année, dont le grand public. Un des enjeux du service est de permettre à tous les enfants Nantais scolarisés en primaire d'atteindre le niveau de savoir-nager à la fin de la 6<sup>e</sup>. Dans l'attente du retour à une situation sanitaire permettant cet usage, des publics dits prioritaires sont accueillis : haut-niveau, formations, prescription médicale et handisport. L'évolution sanitaire à venir tend à une reprise de la natation scolaire en intérieur, comme se fut le cas de novembre à janvier.

### **Activités nautiques :**

Le Centre nautique nantais de la Jonelière héberge l'activité de la Base nautique municipale (12 000 usagers/an) ainsi que celles de clubs de voile et canoë-kayak. Il accueille des scolaires primaires, des groupes de santé ou de personnes handicapées et propose des stages qui s'adressent à tout type de public (enfants à adultes : de l'initiation à la compétition). La voile scolaire a repris car autorisée par les textes, ainsi que des pratiques hors scolaires, autorisées pour une pratique encadrée sans contact (groupes limités).

### **Complexe sportif Mangin-Beaulieu :**

Le complexe Mangin et ses 2 500 places accueille des activités de clubs – gymnastique, tennis, escrime, tennis de table, rugby, ...- des compétitions régionales, nationales ainsi que l'activité et les matchs de clubs de haut-niveau (volley féminin et hand féminin).

## **Principaux projets d'investissements 2021**

- Gymnase du Croissant - Mise en Accessibilité Handisport + requalification du Hall (450 k€)
- Vestiaires Plaine de jeux de l'Amande/Géraudière- Traitement de charpente, légionelles (1050 k€)
- Travaux Cercle Aviron Nantais - Traitement légionelle, accessibilité, réseau chaleur (350 k€)
- Gymnase Turpin - Réfection de la toiture et reprise étanchéité (1080 k€)
- Gymnase Mangin - Travaux de réfection des toitures de la salle de Tennis et hall d'accueil (450 k€)
- Gymnase Urbain Leverrier - Traitement légionelles , mise en place panneaux photovoltaïque, mise en place d'un éclairage LED (1020 k€)
- Réhabilitation de la Piscine de la Durantière (2260 k€)

## 9. ÉDUCATION

### Quelques chiffres clés :

113 écoles publiques du 1<sup>er</sup> degré accueillant 20 390 élèves ;  
1 500 enfants fréquentent chaque jour en moyenne l'accueil périscolaire du matin  
14 000 enfants fréquentent l'accueil du midi  
6 000 enfants fréquentent l'accueil du soir à partir de 16h30  
29 écoles privées sous contrat accueillant 8 360 élèves ;  
Plus de 2 700 enfants accueillis en moyenne le mercredi dans 32 centres de loisirs.

### Principaux enjeux et actions 2021

	BP 2021
Charges de personnel	43 913 303
Charges liées à la structure	130 200
Charges liées à l'activité	7 684 235
Subvention et transferts divers	40 104 800
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>91 832 538</b>
Recettes tarifaires	10 542 150
Dotations Etat	1 032 500
Autres participations	3 576 823
Autres recettes	1 165 000
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>16 316 473</b>

**Administration générale** : Dépenses (hors masse salariale) 176 K€

**Contribution pédagogique** : Dépenses (hors masse salariale) : 1 297 K€ ; Recettes : 135 K€

Aide au fonctionnement des écoles au quotidien sur le temps scolaire notamment par la mise à disposition de fournitures scolaires, mais aussi par les subventions de fonctionnement et le financement des transports scolaires.

**Fonctionnement des écoles privées** : Dépenses (hors masse salariale) : 6 609k€

Participation au fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association : forfait d'externat et aides facultatives, en particulier aide sociale à la restauration.

**Production/Livraison de repas** : Dépenses (hors masse salariale) : 5 008 K€ ; Recettes : 1087 K€

Stabilité des coûts alimentaires unitaires des repas, intégrant un repas végétarien par semaine qui s'ajoute au repas sans viande. Augmentation de coûts matériels liée à la mise en place de barquettes cellulose en remplacement des barquettes plastiques pour la réchauffe des plats non préparés à la cuisine centrale.

**Accueils périscolaire et de loisirs** : Dépenses (hors masse salariale) : 33 039 K€ ; Recettes : 14 610 K€

#### Périscolaire

- Stabilité des dépenses. Lancement d'expérimentations dans le cadre des travaux issus du « 16h après la classe », poursuite de la démarche de professionnalisation des DAPS, et de l'organisation du travail partenarial dans l'école.

#### Accueils de loisirs

- Augmentation des dépenses liée notamment à l'ouverture de 372 places supplémentaires le mercredi.
- Mise en place d'un service d'inscription en ligne, via les e services.

**Programme de réussite éducative** : Dépenses (hors masse salariale) : 32 K€ ; Recettes : 375 K€

Ce dispositif est co-financé par l'État et crée dans le cadre de la loi de programmation du 18 janvier 2005 pour la cohésion sociale. Il a pour but la prise en charge individualisée d'enfants en fragilité repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples. L'essentiel des dépenses pour le PRE sont des charges de personnel (référents de parcours et intervenants auprès des enfants).

**Projet éducatif** : Dépenses (hors masse salariale) : 876 K€ ; Recettes : 19 K€

- Poursuite des travaux partenariaux engagés dans le cadre du Projet Educatif de Territoire,
- Poursuite des actions d'accompagnement à la scolarité, en s'appuyant sur les associations
- Accompagnement des écoles dans le cadre de projets pédagogiques sur la lecture et l'écriture
- Actions en matière d'éducation artistique et culturelle, et scientifique avec le pôle Séquoia
- Subventions pour les classes découvertes

**Actions territorialisées:** Dépenses (hors masse salariale) : 20 K€

- Mise en place d'actions d'animation et de communication en direction des écoles par les quatre équipes des territoires éducatifs.

**Logistique, accueil, maintenance et entretien des écoles :** Dépenses (hors masse salariale) : 861 K€ ; Recettes : 90 K€

- Accompagnement matériel du fonctionnement des écoles : petit entretien et matériel, produits d'entretien, location et nettoyage des vêtements de travail des agents, nettoyage des vitres et cours d'écoles, déménagements.

Fort impact de la crise sanitaire sur l'achat de produits d'entretien et sur le contrat de location-entretien des vêtements de travail.

## Principaux projets d'investissement 2021

### Déploiement du schéma directeur des écoles

Ce programme d'investissement permet de prendre en compte l'évolution des effectifs scolaires et les mesures de dédoublement de classes de CP/CE1 dans les écoles de REP et REP+ . Après l'ouverture de Joséphine Baker fin 2020, 5 autres nouvelles écoles seront créées dans les prochaines années, ainsi qu'une vingtaine d'opération d'extensions. L'ensemble du schéma directeur représente un coût prévisionnel de 279M€, en tenant compte des opérations déjà livrées.

### Sécurité et sûreté des écoles

- Réalisation de diagnostics de sécurité incendie dans 30 écoles.

- Mise en place d'équipements de visiophonie, déploiement d'alarmes anti intrusion (seule une partie des écoles est équipée) et mise en place d'un système électrique de déclenchement des Plans Particulier de Mise en Sécurité.

- Premières expérimentations pour un nouveau système de clés dans les écoles.

### Développement numérique

- Poursuite de la mise en place de la plateforme e services de l'ACCOORD

- Lancement du projet de rénovation du réseau des écoles, pour faciliter l'accès aux applications et le travail de l'ensemble des professionnels de l'école.

- Poursuite du déploiement des Vidéo Projecteurs Interactifs dans les classes ainsi que des classes mobiles.

### Travaux d'amélioration

-Travaux en lien avec les ouvertures de classe et travaux de rénovation ou création de préaux.

- Poursuite du programme de maintenance de la cuisine centrale.

- Lancement d'un diagnostic des restaurants scolaires, pour s'adapter à l'augmentation des effectifs, les mises en conformités techniques et aux évolutions à venir liées à la suppression des contenants plastiques.

### Moyen de gestion

- Poursuite du renouvellement des mobiliers, du matériel d'entretien par des équipements plus adaptés notamment dans le cadre de la prévention contre l'usure professionnelle .

- Acquisition de matériels pédagogiques en lien avec les ouvertures de classe et l'ouverture de nouvelles écoles.

	CP 2021	AP 2021
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>2 473 029</b>	<b>12 103 181</b>
Moyens de gestion	904 000	1 130 000
Travaux d'amélioration	1 770 000	2 800 000
Opérations individualisées	50 936 695	211 972 725
Subventions d'équipement	1 000 000	1 600 000
<b>Total dépense d'équipement</b>	<b>54 610 695</b>	<b>217 502 725</b>

## 10. PETITE ENFANCE

### Quelques chiffres clés (au 31/12/2020) :

3444 places agréées en accueil collectif dont 1288 places dans les 21 multi-accueils municipaux, 1715 places dans les 42 équipements non municipaux (associations, mutuelle, CAF, CHU, Région) et 441 places dans les autres structures (micro- crèches, crèches d'entreprises et structures privées).  
5 Relais Accueil Petite Enfance (RAPE).

### Principaux enjeux et actions 2021

#### Multi-accueils associatifs :

- Poursuite de la mise en œuvre partenariale, en lien avec la CAF et le CD44, des actions retenues dans le cadre de la démarche Charte Qualité d'accueil du jeune enfant et de l'avis citoyen,
- Cinquième année d'application de la subvention municipale modulée aux crèches associatives,
- Mise en œuvre du dispositif d'aide exceptionnelle Covid aux crèches associatives pour les aider à faire face aux impacts de la crise sanitaire (budget maxi 2 M€),
- Soutien et accompagnement de la ville aux structures associatives pour la mise en œuvre de projets de créations ou de relocalisation – extension de multi-accueils (une dizaine de projets associatifs accompagnés en parallèle),
- Participation au projet « crèche nature » et à l'étude AURAN,
- Participation au projet « refonte des critères d'admission »,
- Ouverture en 2021 de 49 places nouvelles en accueil collectif associatif.

#### Structures d'accueil municipales :

- Poursuite de la mise en œuvre partenariale, en lien avec la CAF et le CD44, des actions retenues dans le cadre de la démarche Charte Qualité d'accueil du jeune enfant et de l'avis citoyen,
- Poursuite de la mise en œuvre des mesures dans le cadre du plan d'action de prévention de l'usure professionnelle sur la base des préconisations du CNAM et Ergonova,
- Application des nouveaux principes d'organisation des multi-accueils et déploiement progressif, entre septembre 2019 et septembre 2021, des postes créés au conseil municipal de juin 2019 afin de prendre en compte les enjeux liés au passage en cat. A des EJE, à la prévention de l'absentéisme, au remplacement, à l'augmentation du budget « temporaire », au besoin de résilience de notre modèle organisationnel,
- Suppression et remplacement de la vaisselle plastique dans les multi-accueils,
- Augmentation de la part des repas d'origine biologique et introduction du repas alternatif équilibré sans viande,
- Poursuite des actions en faveur de l'accueil des enfants en situation de handicap,
- Expérimentation des couches lavables dans deux multi-accueils,
- Travail sur les îlots de fraîcheur,
- Déploiement d'une application numérique (type Kidizz) au sein des MAPE afin de disposer d'un outils supplémentaire et innovant dans le cadre des relations parents – professionnels,
- Travail sur le livret d'accueil petite enfance,
- Optimisation des recettes PSU par un maintien du taux de facturation en-dessous de 117 % dans la quasi-totalité de nos établissements et une augmentation des heures facturées,
- Application et mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de première Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF44 et du nouveau CEJ 2018 – 2022,
- participation à la production d'un référentiel « crèche nature » pour les EAJE nantais,
- pilotage de l'étude AURAN,
- pilotage d'une étude « santé environnementale » sur un multi accueil,
- Actions dans le cadre du projet « crèche nature »,
- Participation au projet « refonte des critères d'admission »,
- Organisation d'une journée de formation avec Boris Cyrulnik pour tous les agents de la DPE,
- Mise en place des actions retenues dans le cadre du plan pauvreté au bénéfice des enfants et familles en situation de précarité.

### **Service accueil petite enfance (dont les Relais) :**

- Déménagement du Relais petite enfance centre, du 23 au 33 rue de Strasbourg,
- Accompagnement fermeture progressive accueil familial,
- Organisation de 5 forums de l'accueil du tout petit territorialisés (sous réserve crise sanitaire) ou numériques,
- Professionnalisation des assistantes maternelles : Poursuite des actions de professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes et mise en place d'une journée de formation annuelle en partenariat avec IPERIA,
- refonte des e-services,
- Pilotage projet « refonte des critères d'admission »
- expérimentation outil numérique pour la mise en relation de parents dans le cadre de la garde partagée
- Mise en œuvre partenariale, en lien avec la CAF et le CD44, des actions retenues dans le cadre de la démarche Charte Qualité pour l'accueil des tout-petits et de l'avis citoyen,

### **Actions spécifiques Petite Enfance :**

- Poursuite du dispositif « modes de garde et insertion » sur le territoire nord pour soutenir les familles en situation d'insertion professionnelle.
- Poursuite du dispositif « Parler avec les tout-petits »,
- Poursuite du projet « dépistage des troubles visuels » en lien avec le CHU,
- Ouverture de créneaux supplémentaires au sein des LAEP municipaux et associatifs,
- Refonte des modalités de subventionnement des LAEP associatifs,
- Projet d'actions de soutien à la parentalité dans les MAPE dans le cadre de la Charte Qualité.

## **Principaux projets d'investissement 2021**

### **Multi-accueils associatifs : Fonds de concours : 750 K€**

- Accompagnement et aide à l'investissement pour 3 ou 4 associations dans le cadre d'opérations de relocalisation/extension,
- Finalisation et livraison des nouveaux locaux des crèches associatives Tom Pouce, Petit Bonheur et Boite à musique,

### **Structures d'accueil municipal :**

- Poursuite des projets de regroupement et d'agrandissement des crèches Saint-Joseph/Tauzins (Champ de manoeuvre) et Breil/Procé (rue des Primevères au Breil),
- Travaux d'amélioration dans le cadre de la prévention de l'usure professionnelle,
- Travaux de restructuration et d'agrandissement du multi-accueil Beaulieu,
- Remplacement de jeux extérieurs dans les jardins des MAPE,
- Poursuite des opérations d'entretien durable du patrimoine permettant de maintenir en bon état les établissements petite enfance municipaux,
- Mobilisation des recettes dans le cadre des projets d'investissement (subventions CAF, fonds européens Feder, subvention du CD44).



## 11. Attractivité & solidarité internationales

### Quelques chiffres clés :

Cosmopolis : En 2020, en raison de la pandémie, l'espace Cosmopolis n'a été ouvert au public que 4 mois. Seules 5 expositions, dont le temps fort « Décryptages – les inégalités » ainsi que 60 animations culturelles (conférences, films, spectacles, ateliers pédagogiques) ont pu se tenir en respectant des consignes sanitaires strictes. 9 projets ont dû être reportés en 2021, parmi lesquels les deux festivals de cinéma (festival du cinéma espagnol et Festival des 3 Continents). Malgré ce contexte, l'espace a accueilli 17300 visiteurs, dont plus de 600 scolaires pour « Décryptages – Les inégalités ».

### Jumelages et Partenariats Internationaux :

Malgré le contexte, certains échanges ont pu être maintenus. A titre d'exemple : 2400 visiteurs pour les animations Nantes Niigata avec la coordination entre 9 associations dans le cadre de l'exposition « Le Japon aux mille couleurs » en septembre 2020.

30 000 visiteurs extérieurs ( estimation basée sur la fréquentation muséum) pour l'exposition « NATURE NATIVE from Seattle to Nantes » de juin à septembre 2020.

Renouvellement du programme « Jeune Ambassadeur » entre Nantes et Sarrebruck pour la période d'octobre 2020 à août 2021.

### Coopération et Solidarité Internationales :

12 bourses ont été attribuées en 2020 par le Clap Solidarité Internationale (concernant des projets menés dans 7 pays) pour un montant total de 10 100 €.

17 projets soutenus dans le cadre de l'APDIS (appel à projets de développement international solidaire) pour un total de 80 000 €.

## Principaux enjeux et actions 2021

**COSMOPOLIS** : : 86 907 €

Les activités de l'espace Cosmopolis s'inscrivent dans le cadre du plan d'action international et Europe. Elles contribuent à proposer un parcours de citoyenneté européenne et internationale pour tous en valorisant l'engagement associatif et institutionnel et en contribuant à l'ouverture des Nantais sur le monde.

Ces deux missions se concrétisent par l'élaboration d'un programme d'activités culturelles (expositions, conférences, spectacles, films, ...) qui permet au public :

- de s'informer sur un pays, une culture, une actualité
- de rencontrer les acteurs locaux.

Pendant les deux périodes de confinement 2020, afin de garder le lien avec les visiteurs, de donner la parole aux associations et artistes dont les projets ont été reportés et de leur permettre de témoigner sur la situation sanitaire de leurs pays, l'espace Cosmopolis a publié chaque semaine une lettre d'information spéciale « Restons en liens ». Au total en 2020, 16 lettres ont été réalisées.

**Coopération décentralisée** : 103 950 € ; Recettes : 31 900 €

- suite et fin anticipée en raison du Covid du projet de mobilité croisée de jeunes d'Agadir (Maroc), Dschang, Nantes et Rufisque (Sénégal), cofinancé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ;

- Poursuite de la coopération entre le Festival des Trois Continents et le Festival d'Agadir du cinéma documentaire.

- Soutien, via les associations Essentiel, Arria et Flam Afrika, pour des projets dans les domaines de la santé globale, de la promotion du sport, de la mobilité et de l'éducation d'un public jeune.

- La création de la Maison des Arts de Rufisque, futur lieu de création, de diffusion, d'éducation artistique et interculturelle, se poursuit. Elle permettra des échanges entre étudiants, artistes et enfants de Rufisque et de la région nantaise, notamment via des résidences croisées.

- Dschang : le programme de coopération triennal concerne le soutien par Dschang au tissu associatif de son territoire, la communication institutionnelle et le développement de plusieurs lieux et services emblématiques de la Ville : centre de ressources multimédia accessible aux malvoyants, musée des civilisations camerounaises, lac municipal.

- Haïti : En coordination avec la Région Bretagne et Nantes Métropole, Nantes soutient la structuration de l'Association des Maires de la Grand' Anse, afin que les élus locaux soient mieux associés au développement de leur territoire intercommunal, en complémentarité avec les ONG et l'État haïtien.

Réponses locales à la Covid-19 : En complément de l'action de Nantes Métropole avec l'AMAGA, Nantes a soutenu le bon fonctionnement de l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie par le financement de personnels de maintenance des infrastructures et des matériels médicaux.

- Palestine : Nantes soutient la coopération de Rezé avec Abu Dis, focalisé sur le développement de structures de santé.
- Recife (Brésil) : sur le volet culturel, poursuite des échanges entre les quartiers Malakoff à Nantes et Carangueijo Tabaiaras à Recife avec le soutien à une bibliothèque dans ce quartier défavorisé de Recife, appuyée par l'association Nantes Lit Dans La Rue. Par le biais des ateliers musicaux dans l'objectif de sensibiliser à la culture brésilienne via l'association Macaiba.

### **Echange jumelages européens et internationaux : 92 000 €**

Les actions développées dans le cadre des jumelages européens (avec les villes de Cardiff, Cluj, Sarrebruck et Tbilissi) et internationaux ont pour objectif de :

Accompagner les échanges et relations des acteurs nantais, notamment associatifs et enseignement, avec ceux des villes jumelles.

Encourager et soutenir les projets des jeunes Nantais à l'international/Europe, y compris avec les villes jumelles, notamment pour les jeunes qui ont moins d'opportunité de mobilité.

Développer une dynamique citoyenne pour une plus grande ouverture à l'Europe et l'International.

Intégrer les relations avec les villes jumelles dans le parcours de citoyenneté européenne et internationale.

- Sarrebruck : Le programme Jeune Ambassadeur entre les villes de Nantes et Sarrebruck existe depuis 13 ans. Ce programme s'effectue depuis quatre ans dans le cadre d'un service civique. Il permet à un jeune nantais de passer 1 an à Sarrebruck (et inversement), et de développer de multiples actions en faveur des jeunes pour les sensibiliser à l'Europe et à la mobilité européenne.

- Tbilissi (Géorgie) : le soutien à l'enseignement du français dans les écoles géorgiennes Marie-Brosset et École 151 coordonnés par l'association AGIRabcd avec l'appui de l'académie de Nantes.

- Cluj-Napoca (Roumanie) : soutien à la création du Centre culturel franco-roumain à Nantes, basé à EuropaNantes.

- Niigata (Japon) : déplacement des 28 élèves et enseignants du Pôle des Arts Graphiques à Niigata en février / mars 2020. Nombreux échanges virtuels entre établissements d'enseignement supérieur et des établissements à Niigata par visioconférence. Programme gastronomique et culturel à l'occasion des Tables de Nantes 2020 autour de la culture du thé et du saké de Niigata avec environ 2400 visiteurs sur 2 weekends, en présentiel dans le respect des consignes sanitaires, et la participation de nombreuses associations franco japonaises.

- Seattle (Etats-Unis) : Une nouvelle dynamique est lancée avec la ville de Seattle à l'occasion du 40ème anniversaire du jumelage entre les deux Villes. En raison de la crise sanitaire, une partie du programme d'anniversaire est reportée en 2021. Eléments marquants 2020 : Exposition « NATURE NATIVE From SEATTLE to NANTES » du 3 juillet au 27 septembre 2020 dans le jardin du Muséum. A noter également le soutien de la Ville de Nantes à la création d'une œuvre de Claude Ponti à Seattle.

### **Solidarité :**

- Temps fort annuel dédié à la solidarité internationale en juin 2020: 10 jours d'expositions et d'animations à l'espace Cosmopolis pour mettre en valeur les projets de coopération entre les acteurs nantais et étrangers.

- Soutien à la création de la Maison de l'Afrique, projet porté par l'association Casa Africa et qui a pour objectif de fédérer et d'animer les associations et projets en lien avec l'Afrique ;

- Soutien à l'activité de la Maison des Citoyens du Monde, notamment pour contribuer à l'organisation du Festival des Solidarités et à la formation des jeunes porteurs de projets solidaires ;

- Soutien à l'activité de l'association Essentiel : lutte contre les inégalités en terme d'accès aux services de santé ;

- Poursuite du soutien aux projets de solidarité internationale portés par les associations nantaises ; à la mobilité des jeunes dans le cadre de projets solidaires internationaux.

## **Principaux projets d'investissement 2021**

**Coopération décentralisée :** poursuite projet de Maison des Arts de la Ville de Rufisque (Sénégal) : 50k€ en 2021.

## 12. ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

### Quelques chiffres-clés :

- Sur la base d'une convention renouvelée pour la période 2019-2021, la convention cadre avec l'Institut français permet chaque année le soutien à 30 et 40 projets nantais à l'international et la mobilité de 50 à 80 artistes.
- Pour l'année scolaire 2019-2020, 820 des 960 classes des 112 écoles publiques nantaises bénéficient de projets d'éducation artistique et culturelle.
- Poursuite de l'expérimentation de 3 «Cohabitations créatives à l'école».

### Les principaux enjeux pour 2021 :

- L'accompagnement du fonds d'urgence en soutien avec les acteurs culturels
- La mise en œuvre des priorités, des actions et des modalités de gouvernance liées à un développement de l'art dans l'espace public
- La consolidation du rôle et de la place du Fonds de dotation à vocation culturelle
- Le développement des coopérations culturelles et artistiques à l'international (convention de partenariat avec l'Institut français, Saison Africa 2020, divers projets avec le Québec, etc)
- Poursuite de l'élargissement des actions d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire
- Mise en œuvre et animation de la convention cadre de partenariat «Publics, territoires, EAC» qui lie la Ville de Nantes et l'État (Ministères de la culture et de l'éducation).

## CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT RÉGIONAL

### Quelques chiffres clés:

**1 900 élèves inscrits au Conservatoire** sur l'année scolaire 2019-20  
**Environ 1900 autres élèves** bénéficiant de l'action du Conservatoire chaque semaine **dans les écoles primaires de la Ville de Nantes**  
**Environ 100 participants aux stages ponctuels** proposés par le conservatoire  
**Entre 275 et 300 manifestations publiques** programmées chaque année  
**6768 entrées** pour la saison 2018-2019 « *de l'Heure musicale du jeudi* ».

### Principaux enjeux et actions 2021 :

#### **Mise en œuvre du projet d'établissement :**

- Poursuite de la mise en œuvre des actions prioritaires du projet d'établissement et notamment faire du conservatoire un lieu accueillant et foisonnant de propositions artistiques accessibles à tous les publics,
- Continuation de la politique d'ouverture à de nouveaux publics : stages musiques du monde (oud, tablas, sitar) et stages de percussions africaines,
- Poursuite des actions de diffusion, notamment à travers la programmation de la saison de « *l'Heure musicale du jeudi* ».
- Mise en place d'actions pour la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes : attention portée à la parité H/F dans les artistes programmés à « *l'Heure Musicale du Jeudi* », déploiement du plan de féminisation des noms attribués aux salles du CRR, poursuite du stage « Les gars, alors on danse ? », etc
- Développement d'une action partenariale soutenue : Pont Supérieur, Angers Nantes Opéra, Théâtre Universitaire, Folle Journée, etc.

#### **Mission d'enseignement artistique spécialisé :**

- Suivi de l'enseignement spécialisé du Conservatoire pour les différents cursus et gestion des projets pédagogiques,
- Constitution d'une candidature du CRR à l'obtention d'un agrément qui permettrait de proposer un enseignement en musique, danse et théâtre préparatoire à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur du spectacle vivant.

### **Education artistique et culturelle – Action culturelle :**

- Action des «musiciens intervenants» dans les écoles nantaises, classes à horaires aménagés en écoles en zone d'éducation prioritaire,
- Poursuite et développement du projet pédagogique d'orchestre de cuivres initié en septembre 2017 au collège Sophie Germain (quartier Malakoff),
- Participation en partenariat avec le Rectorat au «Plan Chorale à l'école» lancé par le Ministère de la culture : mise en place de stages de formation à la direction de chœur à l'adresse d'enseignants en musique des collèges ou des lycées dont l'encadrement est assuré par des enseignants du Conservatoire,
- Continuation des actions envers des publics spécifiques : concerts dans des EHPAD, services du CHU, Clinique Jules Verne ; encadrement d'ateliers artistiques à destination des jeunes incarcérés à l'EPM d'Orvault,
- Développement des partenariats avec l'ACCOORD et la médiathèque Lisa Bresner autour du dispositif «Ateliers Alain Fournier».

### **Principaux projets d'investissement 2021**

- Maintien du niveau des enveloppes budgétaires pour l'achat d'instruments de musique
- Lancement d'études de faisabilité sur la restructuration du Conservatoire et l'implantation d'une antenne du CRR sur un quartier en politique de la ville.

## **BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES**

### Quelques chiffres clés:

**45 000 adhérents dans les 8 Médiathèques / Bibliothèques** et 1 071 182 prêts en 2020 (-32 % : impact crise sanitaire)

### **Principaux enjeux et actions 2021 du réseau de lecture publique :**

#### **Offre documentaire :**

- Développement des ressources en ligne et du prêt de livres numériques.

#### **Action culturelle :**

- Projet «*Cadavres exquis*» en réseau avec des bibliothèques de communes de la métropole (ateliers littéraires et parcours d'art urbain) et avec le soutien du Fonds métropolitain pour la culture (report 2020/2021).
- Exposition *Benjamin Péret* (à découvrir en ligne dans l'attente de l'ouverture - <https://bm.nantes.fr/home/agenda/la-parole-est-a-peret.html#videos> )
- *L'Expo idéale* d'Hervé Tullet, projet participatif en partenariat avec le festival Petits et Grands.
- Diversification des propositions d'action culturelle (prise en compte des nouveaux usages, participation des habitants, médiations numériques, actions en ligne pour adaptation au contexte sanitaire...)

#### **Partenariats :**

- Poursuite du «Contrat territoire lecture» entre l'État et les Villes de Nantes et de Saint-Herblain sur le quartier du Grand Bellevue
- Renforcement des partenariats avec les 4 bibliothèques associatives conventionnées

#### **Relation usagers :**

- Mise en œuvre de la gratuité des abonnements à compter du 1<sup>er</sup> mai
- Service RésaRéseau (permettant de réserver en ligne et retirer les documents dans la bibliothèque ou médiathèque de son choix)
- Déclinaison de la charte de participation des publics

### **Evolution du réseau :**

- Programmation de la relocalisation des bibliothèques de la Halvêque (au sein du nouvel équipement de quartier) et du Breil

### **Principaux projets d'investissement 2021**

- Développement des outils, ressources et médiations numériques dans le cadre du programme de « Bibliothèque numérique de référence » (labellisation BNR en 2016) : automatisation des prêts et retours (technologie RFID), salons numériques, développement de e-démarches...
- Maintien du niveau des enveloppes budgétaires pour l'achat et la restauration d'œuvres muséales.

## **13. DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

### Quelques chiffres clés:

#### **En terme de subventionnement :**

En 2020, le budget voté devrait permettre de subventionner de près de 400 dossiers contribuant au soutien de nombreuses structures et à la réalisation de nombreux événements (aides au fonctionnement et aux projets) Une enveloppe de plus de 800 k€ est prévue pour soutenir les porteurs de projets tout au long de l'année.

#### **En terme de spectacles :**

Organisation du fonctionnement de 5 lieux permettant la réalisation de nombreux spectacles (saison 2018/2019 : 159 jours Salle Paul Fort, 139 jours Salle Pannonica, 229 jours Salle Francine Vasse, 22 jours Hall de Vasse, 35 ouvertures publiques, 51 projets en résidence pour la Fabrique Bellevue Chantenay, 99 projets en résidence pour la Fabrique Dervallières, 57 ouvertures au Nouveau Studio Théâtre).

#### **En terme de diversité :**

Les structures soutenues relèvent de toute la diversité de la chaîne culturelle : création artistique, diffusion, médiation, accompagnement, création partagée, centres de ressources,...

### **Principaux enjeux et actions 2021**

#### **Soutien aux activités pluridisciplinaires :**

Soutien de projets culturels dans les quartiers, poursuite de la coopération culturelle avec la Cité des Congrès, le Lieu Unique, le GIP Café Culture, Grand T, l'ACE, fonctionnement du Nouveau Studio Théâtre, manifestations sur la voie publique, Festival des Scènes Vagabondes, nouveau projet culturel pour le Théâtre Francine Vasse, etc.

#### **Soutien aux activités théâtrales :**

Soutien des activités théâtrales / aides à destination de nos partenaires avec l'objectif de maintenir les lieux de proximité et de développer le soutien au niveau cirque.

#### **Soutien aux activités chorégraphiques :**

Poursuite du soutien apporté à la créativité, à la diffusion et à la mobilité des artistes, accompagnement du Centre Chorégraphique National. Une attention particulière est portée au soutien aux compagnies indépendantes. L'objectif reste de faciliter l'accès à tous à la danse.

#### **Soutien aux institutions musicales (ONPL) :**

Maintien des aides pour contribuer au bon fonctionnement de cette structure.

#### **Soutien aux activités musicales:**

Renforcement de l'accompagnement des pratiques amateurs, consolidation du réseau des écoles de musique et des lieux de proximité.

#### **Les Fabriques :**

Accompagnement du réseau des Fabriques afin de maintenir la créativité culturelle et favoriser l'émergence de nouvelles formes artistiques sur le territoire nantais

**Soutien aux arts plastiques :**

Développer, renforcer et médiatiser le prix des arts visuels. Poursuivre l'accompagnement des associations et acteurs dans un esprit de coopération. Développer la visibilité et la diversité de la fréquentation des expositions de l'Atelier. Contribuer à la mise en place de bonnes pratiques de rémunération des artistes dans le secteur.

**Soutien aux activités du cinéma et de l'audiovisuel :**

Consolidation des activités du cinéma et de l'audiovisuel en assurant une pérennisation des festivals.

**Soutien au livre et à la lecture :**

Poursuite de l'action culturelle menée autour de la lecture et maintien des aides aux associations partenaires en renforçant les articulations entre les bibliothèques municipales et associatives. Développer les résidences d'écrivains.

**Soutien aux activités de culture scientifique & technique :**

Maintien du soutien aux structures investies sur ce champ d'activité.

**Enseignement des arts (École supérieure des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire) :**

Maintien des aides pour contribuer au bon fonctionnement de cette structure.

**Programme de soutien aux projets culturels :**

Ce programme a permis de subventionner près de 230 projets en 2019 avec notamment :

- Une évolution significative du soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle
- Le financement d'un appel à projets de la *Saison des droits humains*
- La consolidation du fonctionnement du Nouveau Studio-Théâtre avec les 3 collectifs artistiques investis dans la gouvernance du projet
- Maintien des aides aux créations partagées, au programme *La culture à deux pas de chez vous*.

**Principaux projets d'investissement 2021****Renouvellement des moyens de gestion :**

Acquisition de matériels et autres installations techniques pour les salles de spectacle municipales

**Travaux d'amélioration :**

Travaux d'amélioration et de mise en sécurité dans les salles de spectacle et autres locaux associatifs  
Accompagnement des travaux d'accessibilité (personnes à mobilité réduite) à la Salle Paul Fort  
Travaux d'amélioration sur les sites du théâtre Graslin et du Lieu Unique.

**Subventions d'équipement :**

Accompagnement de nombreuses structures : Songo, Trempolino, Angers Nantes Opéra, Lieu Unique, Nemo

**Opérations individualisées :**

Opérations prévues cette année : Libre Usine, Mellinet, Hangar Cassin, Pol'N, Cinématographe.

## 14. PATRIMOINES CULTURELS

Quelques chiffres clés :

**200 000 personnes**, de Nantes à St-Nazaire, ont assisté à la 2<sup>e</sup> édition de Débord de Loire du 23 au 26 mai 2019, avec en vedette *l'Hermione* et le *Belem*, fleurons du patrimoine maritime.

**Plus de 40 000 pages consultées pour Nantes Patrimonia** en 5 mois avec un taux moyen de 8 minutes de consultation pour cette encyclopédie collaborative !

**73 000 visiteurs pour plus de 150 animations proposées avec un fort investissement des associations et des collectifs d'habitants** lors des 35<sup>e</sup> Journées européennes du Patrimoine en septembre 2019

**Plusieurs programmes événementiels annuels**, co-construits avec des partenaires institutionnels, des acteurs associatifs et les habitants (journée nationale de mémoire de la traite, anniversaire commémoratif...)

La féminisation des noms des nouvelles rues de Nantes est à l'œuvre, chaque année, dans **plus de 70 % des cas**.

2286 patrimoines nantais identifiés au Plan local d'urbanisme de Nantes  
Environ **40 associations patrimoniales accompagnées** chaque année

### Principaux enjeux et actions 2021

Après le lancement en mai 2019 de la 1<sup>ère</sup> version de **Nantes Patrimonia, Nantes se raconte avec vous !** ; la plateforme de découverte et de contribution aux patrimoines nantais se mesure au nombre de pages consultées mais aussi à la capacité d'animation et de contributions spontanées des partenaires : collectifs, associations, particuliers. Les outils de contribution en ligne seront progressivement développés et de nouvelles fonctionnalités apparaîtront en 2021.

#### Préservation et conservation du patrimoine architectural :

Le budget de fonctionnement de ce service permet d'accompagner des projets de médiation et le cas échéant des projets participatifs autour d'études, de recherches et de valorisations en lien avec :

- la restauration de statuaire, de mobiliers d'intérêt patrimonial
- l'étude, le diagnostic et la communication sur des chantiers de restaurations patrimoniales,
- l'accompagnement pédagogique sur la réglementation patrimoniale.

#### Coordination de la médiation du patrimoine :

L'essentiel de l'activité du service sera dédié à l'animation de la démarche, la conception et à l'alimentation des contenus pour le lancement de la première version de Nantes Patrimonia comprenant :

- une programmation renforcée par appel à projets culturels pour la commémoration de la Journée nationale des mémoires de l'esclavage et de leurs abolitions le 10 mai 2020
- maintien et développement de la coordination des événements phares (journées du patrimoine, ...)
- la poursuite de l'étude de diagnostic partagé sur la politique mémorielle municipale
- l'animation prévue à Noël 2020 autour des illuminations de la Cathédrale
- maintien de l'accompagnement des associations patrimoniales.

#### Patrimoine industriel, fluvial et maritime :

L'année 2021 poursuit ses accompagnements aux projets associatifs permettant la recherche et la valorisation du patrimoine industriel, maritime et fluvial (valorisation des inventaires, visites et animations ...). Sont concernés en particulier la Maison des hommes et des techniques et le Musée de l'imprimerie (environ 25 000 visiteurs/an chacun), mais aussi le Centre d'histoire du travail et son importante collections d'archives sur le monde du travail dans la région nantaise.

### Principaux projets d'investissement 2021

Après la livraison du Palais de la Bourse restauré, qui a retrouvé ses statues ornementales perdues depuis les bombardements de la seconde guerre mondiale ainsi que la restitution de la « fresque des Acadiens », œuvre mémorielle méconnue des Nantais, inaugurée le 29/09/2019.

- l'engagement des études de restauration pour la grue noire, en cours de classement au titre des monuments historiques



- le rendu des études d'inventaire des œuvres d'art dans l'espace public permettant de proposer une programmation en lien avec la stratégie des interventions artistiques
- la poursuite des travaux d'entretien durable du patrimoine culturel, la programmation des restaurations à venir immobilier et des mobiliers associés en valorisant les savoir-faire et les métiers à l'œuvre.
  
- la poursuite du programme de restauration de collections du Musée d'histoire et des documents d'archives, et des programmes de numérisation des fonds d'archives
- le renouvellement du dispositif des aides financières à l'entretien et la restauration des patrimoines privés,
- la poursuite des travaux sur l'église Notre-Dame de Bon Port, les travaux de reconstruction de la basilique Saint-Donatien, ainsi que les orgues historiques de ces édifices.

## 15. VIE ASSOCIATIVE & JEUNESSE

Quelques chiffres clés :

226 équipements à destination des associations.

189 salles de réunion ou d'activités proposées à la location dont 3 grandes salles festives.

565 associations bénéficient de créneaux gratuits dans les équipements associatifs municipaux

375 associations sont hébergées par la Ville de Nantes

2 500 plannings et 15 000 réservations des salles par an

400 collégiens sont inscrits à Nantado pour l'année scolaire

5 pépinières d'initiatives jeunesse

Plus de 700 jeunes participent au dispositif de Dialogue Citoyen Jeunesse Nantes & Co 16/25 depuis 2015

64 projets CLAP soutenus bénéficiant à 269 jeunes

70 manifestations étudiantes accompagnées

### Principaux enjeux et actions 2021

#### Ressources associatives : 536 418 €

Affirmation de la DVAJ comme direction référente pour harmoniser et consolider les relations entre la Ville et les associations. Cet enjeu se traduit par :

- **Le développement du Cadran** : mieux accompagner les associations et clubs. Le rôle du CADRAN, centre ressource de la Ville au service des associations, sera renforcé et élargi, notamment en terme de conseil et accompagnement administratif.
- La mise en œuvre de la Démarche Agir ensemble :
  - Observatoire : Bâtir une plaquettes avec les chiffres clés,
  - Mise en œuvre de la Charte d'engagement – réalisation d'une démarche d'évaluation,
  - Conférence de la vie associative – rdv annuel
  - Rdv des associations - une démarche de manifestation
- l'animation d'une concertation et d'une coordination entre services et directions de la Ville sur le suivi de dossiers transversaux : associations transverses, emplois aidés, contrats de ville...

#### Soutenir les projets associatifs : 3 637 430 € ; Recettes : 711 000 €

Dans son action quotidienne, la Ville poursuit son soutien aux associations, à leurs projets, à leurs initiatives au travers de :

- **Accompagnement des associations** via notamment le suivi de la relation contractuelle, en portant une attention toute particulière aux associations fragiles ou en émergence ainsi que celles situées sur les territoires contrat de ville. Soutien également aux associations par le fonds d'accompagnement spécifique.
- **Fonds COVID** : Au regard de la crise sanitaire, la ville a initié en 2020 un fonds de soutien répondant à la situation de crise que rencontre les association dans un contexte de crise sanitaire.
- **Proximité et réactivité** : autonomie financière des Maisons de quartiers et quartiers avec la définition d'un budget de soutien des initiatives locales.
- **Parkings et titre de transports syndicats** : Gestion et facilitation des conditions d'accès à la maison des syndicats dans ce moment de suppression/construction d'un nouveau parking.
- **Soutien matériel et l'aide à l'organisation lors d'événements** associatifs ainsi que des fêtes des quartiers.

La DVAJ concrétise ce soutien par le versement de subventions de fonctionnement ou d'aide aux projets.

- Dans le cadre de la démarche **Agir Ensemble**, programmation de l'édition 2021 de la conférence vie associative , et développement de la plateforme collaborative et interactive de la vie associative. Cela dans un contexte des suites de la crise sanitaire qu'il est difficile d'anticiper.
- **Recettes en diminution** impact COVID : Face à la crise sanitaire, les activités associatives, comme toutes les autres, connaissent une forte diminution. Cette situation a impacté l'ensemble des recettes de la DVAJ (Nantarctique, locations de salles, etc.)

### **Partenariat socio-éducatif : 4 318 928 €**

Les partenariats se diversifient en cohérence avec les politiques publiques et les plans d'actions DVAJ (acteurs de l'éducation populaire, du Jeu et fonctionnement d'une Accorderie Nantaise) :

- **Suivi et animation de la convention avec l'Accoord** : Dans le cadre de son projet associatif, l'Accoord développe de l'action sociale et culturelle.  
L'Accoord s'est engagée à accompagner la dynamique territoriale, à partir des 22 centres socio-culturels pour la période 2017-2021.
- Soutien au fonctionnement global des **fédérations d'éducation populaire** et valorisation de leur rôle de « tête de réseau » : expertise et conseils, accompagnement des associations nantaises,
- Soutien aux fonctions d'accueil et de médiation dans les **Maison de Quartier Ressources** :
- **Animation estivale** : Face à la crise sanitaires et dans un contexte de crise sociale, la ville a décidé de renouveler en 2021 l'édition « Animations estivales ». Il s'agit durant tous l'été de proposer un programme d'animations variées à l'attention des Nantaises et des Nantais, avec une attention particulière des quartiers populaires.

### **Mise à disposition d'équipements associatifs et socio-culturels : 1 682 950 € ; Recettes : 441 500 €**

La Ville de Nantes poursuit et renforce sa capacité à **mettre à disposition des locaux** et équipements auprès des associations qui participe au soutien de la vie associative. Cet enjeu se traduit par :

- Une augmentation du nombre de **locaux** de la DVAJ tout en veillant à la qualité de l'entretien (prestations de nettoyage) et aux obligations en matière de **sécurité** des bâtiments ERP (prestations de gardiennage et de sécurité). La crise sanitaire oblige à redoubler de vigilance notamment dans l'entretien et le nettoyage des locaux ,
- Une réflexion sur la **stratégie patrimoniale associative** et immobilière sur le quartier de Bellevue et plus globalement à l'échelle de la Ville.
- Un travail important sur la **définition d'une nouvelle PPI qui viendra traduire la volonté de la Ville de poursuivre sa démarche** de mise à disposition de locaux. Le contexte oblige à travailler encore davantage à la recherche de mutualisation de l'usage des locaux. (Locaux scolaires, par exemple)
- Une **diminution des recettes** de location de salles : Sans surprise la crise sanitaire et les contraintes d'accès aux équipements se sont traduit, entre autre, par une baisse des recettes de location des salles ;

### **Adolescence 11-15 ans : 143 700 €**

- **Mise en œuvre de la DSP Accoord** (Activités en direction des Ados pour la DVAJ : club ados, poursuite des ateliers de rue dans les QPV , etc.
- **Aller au devant des adolescents** :
  - développement des animations de rue
  - enrichissement de l'offre Nantado (extension au 5ème, renforcement de la médiation vers les collèges QPV)
- Développement des actions de **découverte des métiers** et de prévention du décrochage:
  - plateforme d'accès aux stages 3ème,
  - chantiers découverte et citoyenneté,
  - soutien à des actions d'accompagnement de jeunes QPV via le PIA,
- Expérimentation sur le **climat scolaire** (PIA)
- Étude sur la mise en place de conseils « collégiens »

**Jeunesse 16-25 ans : 3 150 395 € ; Recettes : 1 038 600 €**

- **Développement des mises en situation de travail :**
  - extension des **chantiers de remobilisation**. Expérimentation vers de nouveaux publics : roms (projet Tin et Sol-Cemea), jeunes en errance (projet TapAj porté par Opélia) (PIA)
  - Création de coopératives jeunes (PIA)
- **Soutien aux initiatives et projets des jeunes**
  - Project Lab et de Clap dans les bars, ...
  - Appel à projet Bouge la Ville avec les 4 Ville du PIA...
- **Pépinières Jeunesse :**
  - Renouvellement de la stratégie « Pépinière » : Un enjeu de mise en œuvre et d'adaptation « d'aller vers les jeunes »
  - Consolidation de la pépinière « Horizon » sur le quartier Breil/Dervallières.
  - Seconde étape d'amorçage de la phase opérationnelle de la « pépinière Centre sud »,
  - Nouveau scénario de fonctionnement pour la pépinière « Etincelle » sur le quartier Bellevue.
- **Aider à la prise d'autonomie et à la citoyenneté :**
  - création du parcours climat,
  - création du parcours à quoi j'ai droit
  - CLAP : soutien aux initiatives et projets des jeunes,
  - lancement de la concertation sur l'aide au BAFA (bourse à l'engagement) (plan quartier)
  - Recherche action sur l'esprit critique (Bellevue- J Bodet)
  - bourse d'aide à la première mobilité internationale
  - Lauréat du Fonds d'expérimentation jeunesse pour prévenir les discriminations envers les jeunes des quartiers populaire ( lutte contre les discriminations au travers de réseaux de veille ou vigilance, mieux comprendre les processus inégalitaires et discriminatoires, agir avec les jeunes)
  - Soutien au développement du service civique auprès des jeunes QPV et au sein des associations de quartier (plan quartier)
- **Vie étudiante :**
  - engagement de soutien à la réalisation d'une **restauration CROUS** au sein du quartier de la création,
  - **Suite crise sanitaire** : Les étudiants.es restent très impactés.ées par la crise sanitaire. La Ville, tout au long de ces derniers mois a développé des initiatives et actions, notamment sociale pour venir en soutien. Ces actions se poursuivront.

**Principaux projets d'investissement 2021 : Dépenses : 3 815 797 € - Recettes : 2 000 000 €**

Mettre à disposition de locaux qui participent au soutien des associations :

- Proposer des **locaux performants et adaptés** (enjeux d'entretien, et d'amélioration du patrimoine)
- Développer une **stratégie de construction** qui facilite le regroupement d'associations => Interactions, réalisation d'économies d'échelle et de gestion.
- **Mutualiser des bureaux et salles d'activités**, et réaffirmer les règles de la « Charte d'engagements mutuels » entre la Ville et les associations nantaises.
- Développer de **nouvelles formes d'usage** : espace de co-working, mutualisation de l'usage de locaux scolaires et sportifs, bureaux privatifs dédiés les associations ayant des salariés, etc.
- **Fiabiliser et développer encore les outils de gestion** qui font leur preuve et favorisent l'usage et l'optimisation : contrôle d'accès, location à l'heure, tarifs de location au m<sup>2</sup> incitatifs, dématérialisation des réservations.
- **Accompagner les associations dans leurs besoins de locaux** : enjeux de rationalisation, d'optimisation.

### **La PPI se structure autour de 16 Projets :**

- 5 projets engagés sur le dernier mandat et livrés d'ici à 2023
- 11 nouveaux projets d'investissements évalués pour un total de 28 544 000€

Maison de quartier Halvêque – construction	1 800 000 €
Maison de quartier des Haubans - réaménagements	150 000 €
38 Breil - Aménagement accueil	130 000 €
Salle associative & Mairie annexe Barberie/Colline du Cens - construction	100 000 €
Maison de quartier Félix Thomas + centre loisirs - Création	36 000 €
Plateforme collaborative	43 396 €
Locaux associatifs Malakoff - Ylora - Acquisition et Aménagements	369 000 €
Ressourcerie des Dervallières – acquisition	250 000 €
Associations - Subvention d'équipement CROUS	250 000 €
Patrimoine associatif - travaux amélioration	575 000 €

## 16. CITOYENNETÉ, VIE SOCIALE & TERRITOIRES

### Quelques chiffres clés et actions clés :

- 16 réunions des comités d'animation se sont tenues en 2020 dans les 11 quartiers et des consultations dématérialisées ont été organisées durant les confinements,
- 29 projets ont été accompagnés par les bureaux des projets (dont certains reportés en 2021), la Ville de Nantes leur a apporté un soutien financier à hauteur de 65 229 €.
- . Parmi la diversité des projets soutenus :
  - Un livret d'activité pour les enfants durant les vacances de fin d'année à Doulon/Bottière.
  - La réalisation de colis alimentaires et culturels pour les fêtes de fin d'année à Nantes Sud.
  - L'embellissement d'arbres avec des textiles colorés pour égayer le quartier de la Bottière en fin d'année.
  - La réalisation avec des enfants d'une œuvre artistique éphémère dans le passage Sainte-Croix au Centre-Ville.
  - Des boîtes à livres pour favoriser les échanges dans le quartier Malakoff/Saint-Donatien.
  - Une serre pédagogique au jardin d'Edgar pour développer des actions avec les habitants et les scolaires à Dervallières/Zola.
  - Un espace ressource aux ateliers Magellan autour du bricolage pour les habitants du Centre-Ville

### Bilan de l'année 2020 :

En mars 2020, les démarches de dialogue de proximité ont été interrompues par la crise sanitaire. Après le confinement, des concertations ont repris sur des projets ne pouvant être différés dans des modalités adaptées. Diverses ressources ont été ainsi mobilisées, imaginées, testées à l'appui de démarches de dialogue d'échelles et de nature variées, avec le souci constant de s'adresser au plus grand nombre et de n'exclure personne.

Ainsi, dans le quartier Dervallières/Zola, des propositions d'aménagements destinés à résoudre les problématiques de vitesse et de stationnement de certaines rues (Renan, Jenner et Lemot, Mellier) ont fait l'objet de « sondages de rue » auprès des riverains distribués dans les boîtes aux lettres et accessibles sur internet. Les retours, nombreux et parfois argumentés, ont permis d'enrichir les réflexions sur les futurs aménagements. Le principe du questionnaire à la fois en ligne et sous forme de courrier a été repris dans d'autres quartiers sur des questions touchant à l'espace public, par exemple à la Bottière afin d'orienter le choix des essences d'arbres du mail Nobel ou sur la place Don Bosco (Nantes Erdre) pour déterminer les futures modalités de stationnement.

Rue de la Convention (Dervallières/Zola), le projet expérimental de mise en sens unique de l'ensemble de la rue, souhaité de longues dates par de nombreux riverains mais à fort impact, a quant à lui été présenté à travers une information de quartier détaillée et illustrée diffusée dans toute la rue. Les habitants souhaitant échanger et poser des questions y étaient conviés soit à s'inscrire à des permanences physiques en groupes restreints, soit à appeler l'équipe de quartier sur des créneaux dédiés.

Dans le même quartier, c'est un webinar en direct qui a permis de pallier à l'impossibilité d'organiser une réunion publique sur la restitution de la phase diagnostic de l'étude urbaine autour de la place Zola. La vidéo a ensuite été mise en ligne, son lien diffusé et un document de synthèse distribué dans le secteur concerné. Ce sont également des vidéos mises en ligne qui ont permis d'exposer aux citoyens les scénarios d'aménagements possibles des espaces publics des Collines du Cens (Breil/Barberie) ou encore les futures étapes de l'évolution du secteur Coudray (Malakoff/Saint-Donatien) et de la concertation qui l'accompagne.

Le dialogue citoyen de proximité, bien que contraint, a ainsi progressivement repris une activité, documentée par l'agenda et l'atlas de la participation dans les quartiers, rénovés en 2020, et valorisée parfois sur les médias de la collectivité.

### Les principales actions :

#### Mise en œuvre de « l'appel à projets sur les 15 lieux Nantais à réinventer »

- L'appel à créativité de la démarche 15 lieux a été initié en 2016, avec une objectifs de valorisation d'un patrimoine bâti et foncier de la Ville en proposant aux citoyens, associations et acteurs de l'économie sociale et solidaire d'y promouvoir de nouveaux usages. Cet appel à projets a été construit en 5 phases, à savoir « inspiration », « appel à candidature », « instruction », « mobilisation », « votation citoyenne » et « mise en œuvre des projets ». Il est piloté par le Département Citoyenneté, Vie Sociale et Territoires (DCVST), auquel contribue le Pôle Dialogue

Citoyen Évaluation et Prospective (PDCEP) pour la partie participative de la démarche et la Direction Générale à l'Information et la Relation au Citoyen (DGIRC) pour la partie communication. Après l'année 2017 qui a donné lieu aux deux temps « inspiration » et « appel à candidature », celle de 2018 fut consacrée à phase d'« instruction », « mobilisation », « votation citoyenne », puis 2019 à la mise en place des projets.

- Après 9 inaugurations en 2019, principalement autour des lieux non bâtis, l'année 2020 devait permettre d'inaugurer 2 autres lieux bâtis. Malgré la crise sanitaire, il a été possible d'inaugurer le 23, salle Bretagne, mais aussi d'ouvrir la champignonnière urbaine à la Chapelle du Martray. En parallèle, le site des bains douches a fait l'objet d'un travail concerté entre directions et porteur de projet afin de programmer le lancement de travaux pour 2021, de même que pour le projet "Rêver Sèvre". Ainsi, les 15 Lieux sortent confortés, bien qu'il soit à noter les difficultés rencontrées par certains porteurs de projets, du fait de fermeture administrative (Cocotte en verre, Galerie du 0 déchet) ou de la nature de leur activité, nécessitant de se rassembler (Le fort de Saint Jo', etc).
- Enfin, le deuxième semestre 2020 a aussi permis de poser les bases d'un nouvel appel à créativité, d'identifier une première série de lieux et de remobiliser les directions autour de ce projet.

### **Mise en œuvre et déploiement de la politique publique « Nantes Ville la Nuit »**

- En initiant une politique publique « Ville la nuit », la collectivité a souhaité interroger ce temps particulier sous le prisme de différentes préoccupations : sécurité, espace public, éclairage, déplacements, développement économique, culture, cohésion sociale et solidarités. Cette politique a pour ambition de trouver les équilibres entre la ville qui dort, la ville qui se divertit, celle qui travaille mais aussi la ville « invisible », celle des publics vulnérables. Pour mener à bien son action, la mission « Ville la nuit » s'est appuyée sur le dialogue citoyen et la co-construction.
- L'année 2020 aura été particulièrement marquée par le contexte sanitaire, la nuit étant fortement sous contrôle réglementaire : confinement, couvre feu, fermetures des bars, restaurants, clubs, annulation des fêtes et rassemblements, etc. Pour autant, un travail de lien et d'accompagnement des initiatives des acteurs aura été entrepris. Ainsi, la Ville a organisé différentes réunions en distanciel, a organisé des rencontres d'acteurs lorsque la période le permettait, a fait évoluer différents dispositifs en fonction de la crise (exemple de Paloma, avenir santé, etc.).
- De plus, le deuxième semestre de l'année 2020 a permis de construire le plan d'action pour la première année du mandat, de poser les bases de la nouvelle gouvernance technique et politique de ce mandat, d'organiser de nombreuses rencontres d'acteurs, de participer aux états généraux du droit à la fête organisé par le collectif culture bar-bars et enfin de préparer la relance du Conseil de la nuit, tenu le 12 janvier 2021.

### **Le bureau des projets**

- Les 11 bureaux des projets, opérationnels depuis mars 2016, citoyen, accompagnent l'engagement des habitants dans la vie locale en soutenant leurs initiatives collectives et leur capacité à agir ensemble pour mener des actions citoyennes sur le territoire nantais. Ces projets contribuent à l'animation de l'espace public, à la transition écologique et au développement des solidarités entre habitants.
- Au sein de chaque quartier, ils sont animés par un comité formé de citoyens volontaires et d'élus de quartier. Ce « comité d'animation » reçoit les porteurs de projet, les accompagne et décide par consensus du soutien ou non de la Ville et de la nature de cette aide (financière, technique, logistique). Les initiatives citoyennes sont soutenues à hauteur de 5 000 € maximum (régie d'avance pour les actions inférieures à 1 000 € et subvention pour l'émergence et l'amorçage de projets plus complexes, dans la limite de 5 000 €). En 2020, les bureaux des projets ont bénéficié d'un budget de 300 000 €.
- Durant la crise du Covid19, l'activité du bureau des projets s'est maintenue, pour accompagner notamment des initiatives locales d'entraide et de solidarités et des micro-animations sur les espaces publics de quartier. Certaines d'entre elles se sont inscrites dans la dynamique du dispositif Nantes Entraide, et des animations estivales.

### **Un plan d'action pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

Après un an de travail avec les acteurs associatifs, faisant suite aux violences urbaines de 2018, la ville a engagé, à la rentrée 2019 un plan d'action pour les quartiers prioritaires, autour de 26 actions. Quelques mois plus tard, la crise sanitaire Covid19 exacerbe les difficultés des habitants, certaines actions sont



accélérées ou amplifiées dans des collaborations mobilisant les agents du service public, les bénévoles associatifs, des citoyens volontaires... Parmi celles-ci :

- **Solidarité alimentaire** : distribution hebdomadaire de colis alimentaires de mars à août 2020 à 1 400 ménages avec la forte implication des associations de quartiers (7 points de distribution en proximité dans les quartiers) et expérimentation de potagers solidaires avec le service des espaces verts et le centre communal d'action sociale..
- **Santé** : recrutement de 3 médiateurs santé (employés par l'association Les Forges) sur les quartiers du Breil, de Nantes Nord et Bellevue début mars 2020. mobilisés tout au long de la crise auprès des habitants et en appui aux initiatives solidaires.
- **Lutter contre la fracture numérique** : face aux difficultés d'accès au numérique pour un certain nombre de familles, des solutions ont été testées depuis le 1<sup>er</sup> confinement, prioritairement en réponse aux inégalités qu'ont vécues certains élèves en terme de continuité scolaire et vont encore être amplifiées, en intégrant les enjeux de médiation numérique.
- **Renforcer l'offre d'activités, de loisirs et d'animations pendant la période estivale** : l'été 2020 avec les contraintes sanitaires en vigueur, a pris une toute autre dimension en terme de moyens, d'ambition et de modes de faire. Les services publics avec de nombreuses associations ont proposé une programmation inédite avec une démultiplication de petits formats d'animations et offres d'évasion pour respecter les règles sanitaires.
- **« A nous les espaces publics »** : une programmation tenue et respectée dans le calendrier de mise en œuvre malgré le confinement que ce soit sur la rénovation et mise en place de nouveaux équipements (5 espaces sportifs, 10 aires de jeux), que sur l'installation d'espaces de convivialité (une dizaine) avec notamment du mobilier de pique-nique, des barbecues voire terrain de pétanque. Deux opérations « d'ampleur » ont été réalisées (l'espace ludique, sportif et de loisirs de Port Boyer et le terrain synthétique du Parc de La Roche). Une dizaine de chantiers participatifs ont également été développés avec des associations et des habitants pour améliorer leur cadre de vie. Ces différentes opérations ont permis une réappropriation et une occupation positive des espaces publics par les habitants, une amélioration de leur cadre de vie dans un contexte où elles ont accompagné la stratégie estivale.

## Nantes Entraide

- Cette année 2020 aura bien sûr été marquée par la crise sanitaire. Dès les 1<sup>ers</sup> jours, de nombreuses initiatives citoyennes et solidaires ont fleuri à Nantes, illustrant l'esprit de solidarité de chaque Nantaise et Nantais, malgré les difficultés et incertitudes. Afin d'aider, de faciliter et de coordonner au mieux ces initiatives, un réseau d'entraide citoyenne a été mis en place: « Nantes Entraide » avec une cellule dédiée. L'objectif était de proposer une porte d'entrée unique pour les citoyens, avec une organisation souple, transversale et portant un regard à 360° sur les quartiers nantais.
- La mobilisation forte des agents de la collectivité, le travail collaboratif et la participation de nombreux acteurs associatifs ont permis de répondre aux besoins de plus de 1 400 familles pour de l'aide aux courses, aux devoirs, la distribution alimentaire ou encore la fourniture de masques...
- Lors du premier confinement, cette cellule a reçu et traité plus de 2 200 sollicitations, qu'il s'agisse de besoins individuels de nantais, de collectifs mais aussi d'initiatives, de dons et de proposition de volontariat. Une réserve citoyenne s'est constituée avec près de 800 habitants souhaitant agir et donner de leur temps. Près de 1 300 colis alimentaires ont été distribués en porte à porte pour venir en aide aux nantais dans le besoin.
- Au-delà du printemps, Nantes Entraide est resté actif toute l'année 2020, afin de pouvoir continuer à répondre aux besoins des Nantais. L'ensemble des équipes s'est notamment fortement mobilisé, en proximité, sur les périodes de vacances.
- L'offre estivale s'est vue renforcer dans les onze quartiers nantais, afin de faire face à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques et sociales. Une programmation d'animations riches et variées a été proposée tout au long de l'été en matière culturelle, artistique, sportive, de temps de convivialité et de détente. Plus d'une centaine d'animations ont été proposées dans les quartiers politique de ville et environ cinquante hors quartiers politique de ville, soit trois fois plus que l'année passée.
- Sur la fin d'année, afin d'apporter un peu de chaleur humaine et de répondre au besoin de lien social et de solidarité, Nantes Entraide s'est fortement mobilisé pour proposer de nouvelles formes de convivialités et accompagner un nouvel élan de solidarité et de créativité de la part de la société civile,

## **Principaux enjeux 2021**

### **Pole Central, Direction et moyens du Département :**

Dépenses hors masse salariale : 35 730 euros Recettes : Aucune  
Répartis comme suit : 14 670 euros en dépenses directes de fonctionnement de la direction (fournitures, maintenance vélos, locations salles, réassort réunions, etc.), plus 19 800 euros en dépenses en structure de gestion concernant les charges locatives et 1 260 euros pour la maintenance des locaux des équipes de quartiers.

### **Dialogue territorial :**

231 480 euros soit 204 480 euros en budget direct et 27 000 en structure de gestion, répartis comme suit :  
45 000 euros d'action sur les quartiers prioritaires dans le cadre des politiques AQPV (dont 13 500 euros en subventions),  
85 000 euros pour les journaux de Quartiers,  
25 000 euros pour le lancement des nouveau 15 lieux à réinventer.  
20 000 euros pour le lancement de budgets participatifs,  
10 000 euros pour les Rencontres de Quartiers,  
9 480 euros pour les dépenses auprès du Service Édition,  
5 000 euros pour les printemps des Voisins,  
5 000 euros pour les événements autour des Bureaux des Projets,  
27 000 euros en structure de gestion de communication (DGIRC) sur les 15 lieux

### **Développement local & soutien aux initiatives :**

Suite aux engagements du nouveau mandat, un budget participatif sera mis en place en 2021 pour un lancement en 2022. Dans l'objectif de renforcer le pouvoir d'agir des habitants, il est envisagé d'adosser le budget participatif au bureau des projets. La synergie des crédits d'investissement et de fonctionnement permettra ainsi de réaliser des actions plus ambitieuses, tout en consolidant l'expérience des bureaux des projets.

Dépenses (hors masse salariale) 180 000 € pour les projets qui seront validés et soutenus par les bureaux des projets en 2020 ; Recettes : Aucune  
135 000 euros en subventions :  
Dont 35 000 euros consacrés à la transition énergétique et l'aide aux initiatives s'y réfèrent, et 70 000 euros au titres des subventions allouées aux initiatives festives, culturelles et sportives dans les quartiers Nantais.  
45 000 euros en régie également réparties entre ces deux mêmes groupes d'initiatives.

### **Équipes de quartiers :**

Dépenses (hors masse salariale)  
52 500 € ; Recettes : Aucune  
• Fonctionnement des équipes : 35 000 euros soit 3 500 euros par équipe pour l'année entière,  
• soutiens mutualisé aux actions de Quartiers : 17 200 euros

### **Dépenses d'investissement :** 1 044 000 euros répartis comme suit :

- 920 000 euros consacrés aux travaux de mise à disposition des Bains Douches dans le cadre des appels à projets « 15 Lieux » ( portés budgétairement par les directions du SEVE et du BATI et non sur le budget DGCITES même si celle ci reste pilote du projet),
- 124 000 euros portées en propre sur le budget DG CITES
- 104 000 euros consacrés aux dépenses liées à la politique d'action sur le quartiers prioritaires,
- 15 000 euros consacrés aux dépenses de réaménagement du BUS du Dialogue Citoyen,
- 5 000 euros consacrés aux petites dépenses d'équipement du pôle central et des équipes de quartiers.

## 17. DÉVELOPPEMENT URBAIN, LOGEMENT, COMMERCE & ARTISANAT

### Quelques chiffres clés :

43 644 logements sociaux à Nantes  
2400 commerces à Nantes, dont 1200 dans le centre-ville

### Principaux enjeux et actions 2021

#### Actions en faveur du commerce : 1 132 500 € au total

- Contrats de prestations de service : 763 000 € (+127 820 €)
  - budget illuminations Noël : 510 K€ en hausse de 24 % (+ 99 K€) par rapport au BP 2020 : Accord-cadre de location saisonnière, maintenance, pose dépose et branchements électriques des décorations lumineuses pour les fêtes de fin d'année : fin du marché en cours le 30/01/2022
  - Divers rémunérations d'intermédiaires et honoraires : 33 K€ en diminution de 55 % (- 41 180 €) par rapport au BP 2020 : Marché de l'AMO Stratégie immobilière centre-ville : fin du marché en cours le 5/06/2021
  - Budget de communication: 220 K€ soit une hausse de 47 % (+ 70K€) par rapport au BP 2020 : Annonces et insertions : 50K€ (+ 20K€/BP 2020), Catalogues et imprimés : 20K€ (+ 10K€/BP 2020), Divers publicités relations publiques : 150K€ (+ 40K€/BP 2020)
- Subventions : 369 500 € (+ 51 500 €):
  - Subvention CCI – visio commerce: 3 000 € (+ 1000 €/BP 2020)
  - Subvention Plein Centre et UNACOD : 366 500 € (+ 50 500 €/BP 2020) : Plein Centre : 95 500€, UNACOD : 236 000€, Commerce du futur : 35 000€

#### Actions en faveur du logement :

- 77 500€ de contribution financière annuelle au budget de fonctionnement de l'ADIL de la Loire-Atlantique
- 6 377€ pour l'enregistrement des demandes de logements concernés par les démolitions NPNRU au titre de l'année 2021 du marché conclu avec l'ADIL pour une durée de 5 ans.

#### Droits des sols et actions foncières :

- 137 970€ pour les honoraires d'un architecte conseil. Il s'agit de la 2ème année d'exécution du marché lancé fin 2019 dans la cadre du groupement de commande piloté par la Ville de Nantes et dont le lot 1 concernant la Ville a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### Autres actions – Administration générale :

- 46 360€ pour les Plans Patrimoine et Paysage (Mission d'accompagnement d'ateliers citoyens et d'élaboration des Plans et frais de communication principalement); lancés en 2019, les plans sur les quatre derniers quartiers (Centre Ville, Bellevue Chantenay Sainte-Anne, Nord et Nantes Erdre) seront finalisés mi-2021. Parallèlement, sera également traitée, la perception du solde (15 000€) de la subvention DREAL sur ces appels à projets PPP.
- 18 600€ de subventions de fonctionnement récurrentes (ARDEPA – Maison Régionale de l'Architecture et Association des commissaires enquêteurs de Loire-Atlantique).

### Principaux projets d'investissement 2021

- 1 000 000€ pour des acquisitions foncières (acquisitions amiables de terrains nus et préemptions de terrains bâtis), dont 250 000€ en CP 2021;
- 285 000€ pour des études urbaines, dont 117 500€ en CP 2021;
- 75 000€ pour la numérisation des permis de construire, dont 25 000€ en CP 2021;
- 250 000€ pour le versement en 2021 d'une avance sur participation d'équilibre à Nantes Métropole Aménagement dans le cadre de la concession d'aménagement «lTivoli Moutonnerie» correspondant aux frais engagés par l'opération et visés dans le bilan prévisionnel approuvé au CRAC2019 (Avenant n° 2 du 17/12/2020).

## 18. ESPACES VERTS & ENVIRONNEMENT

### Quelques chiffres clés :

1104 hectares d'espaces verts entretenus  
101 parcs, jardins et squares  
1200 parcelles de jardins familiaux répartis sur 28 sites et 33 jardins partagés.

### Principaux enjeux et actions 2021

Le plan d'action Espaces Verts et environnement se déploiera sous 3 angles principaux :

- Poursuivre ensemble la construction du cadre de vie de « Nantes Capitale Verte » en affirmant l'identité verte et bleue de la ville et la diversité des paysages
- Développer des jardins pour tous, et la qualité de vie des habitants dans les espaces verts
- Améliorer le vivre ensemble, et développer la cohésion sociale autour du végétal et de la nature en ville

Pour cette année 2021, il est envisagé plusieurs animations événementielles dans les jardins : de nouvelles attractions au Jardin des Plantes pendant l'été avec la poursuite du partenariat avec l'artiste Jean Jullien, la traditionnelle Folie des Plantes, qui se déroulera les 4 et 5 septembre au Parc du Grand Blottereau, ainsi que la poursuite de « Quai des Plantes », installation éphémère d'une pépinière et d'un lieu de convivialité sur le quai de la Fosse qui rouvrira au printemps.

### Les principales actions 2021

**Territoires (Ouest/ Nord /Centre Sud) :** Dépenses (hors masse salariale) : 342 938 €

**Entretien jardin des plantes :** Dépenses (hors masse salariale) : 36 031 € ; Recettes : 57 717 €

**Arboriculture urbaine :** Dépenses (hors masse salariale) : 279 527 €

**Production:** Dépenses (hors masse salariale) : 236 404 €

**Maintenance :** Dépenses (hors masse salariale) : 505 729 €

**Animation et cohésion sociale :** Dépenses (hors masse salariale) : 222 961 € ; Recettes : 29 200 €

**Cimetières :** Dépenses (hors masse salariale) : 28 000 €

**Décor et conservation :** Dépenses (hors masse salariale) : 12 489 € ; Recettes : 1 025 €

**Accueil et propreté :** Dépenses (hors masse salariale) : 112 767 €

**Environnement :** Dépenses (hors masse salariale) : 216 480 €; Recettes : 82 291 €

### Principaux projets d'investissement 2021

- poursuite des aménagements autour du Jardin du Canada, quartier Nantes Nord dans le cadre du programme européen Urbinat, avec la réalisation d'un skate park,
- début des travaux de réalisation d'une boucle verte dans le quartier Nantes Nord avec la mise en valeur du parc de l'Amande
- poursuite des travaux de requalification de la place des Lauriers, autour de La Maison des habitants et du citoyen, avec la livraison d'une prairie fleurie
- réalisation d'un terrain multisports au square des Capucins
- mise en place d'une deuxième saison des « Paysages nourriciers », jardins potagers solidaires à destination des habitants bénéficiaires de l'aide alimentaire et des associations d'aide alimentaire. Les nouveaux potagers seront moins nombreux mais plus grands, répartis dans tous les quartiers nantais et cultivés avec la participation des habitants et des acteurs locaux notamment associatifs.
- lancement de la deuxième phase de réaménagement du Parc du Port Boyer (lien avec l'Erdre)
  - lancement des études de futurs aménagements : réaménagement des parcs Bottière Pin sec et Grande Garenne, CRAPA Beaulieu, création d'une promenade séparée au Parc de la Beaujoire

## 19. DÉVELOPPEMENT DURABLE – AGENDA 21

### Quelques chiffres clés :

5 ateliers citoyens conduits par le Réseau société civile verte, conseil citoyen Nantais thématique ;  
3.500 contributions et 90.000 consultations sur [www.cartoQuartiers.fr](http://www.cartoQuartiers.fr), carte 100 % collaborative des services de proximité et de transition écologique ;  
près de 100 classes nantaises accompagnées par Ecopôle et les associations du réseau de l'environnement ;  
formation de 50 agents nantais sur les éco-événements ;  
4 installation de « places de villages » autour de composteurs de quartiers couverts et multifonctions en 2019.

### Principaux enjeux et actions 2021

#### **Contribution à la feuille de route du Grand Débat sur la Transition Énergétique avec le Réseau nantais de la société civile verte et le soutien à des démarches citoyennes collectives**

**Le budget de fonctionnement de l'Action Agenda 21** s'élève à 138 348 € de dépenses.

#### **Plusieurs axes sont programmés :**

- mise en service de nouvelles « places de quartiers » autour de composteurs multifonctions et animations sur ces nouveaux sites et ceux existants ;
- poursuite de l'animation de [CartoQuartiers.fr](http://CartoQuartiers.fr), carte collaborative des services de proximité et de transition écologique ;
- mise en œuvre de la réponse à l'avis citoyen autour des expéditions urbaines de proximité dans les quartiers nantais ;
- soutien au réseau de l'environnement Ecopôle, à l'association Écos et à l'association Réseau Éco-Évènement.

#### **Animations places de villages**

Nantes s'est engagée à développer 11 « places de village » autour de composteurs multifonctions jusqu'en 2021 (1 par quartier) dans le cadre des travaux du réseau société civile verte nantais et suite au financement participatif engagé pendant le Grand Débat sur la Transition Énergétique. Ces équipements permettent non seulement de composter mais ils s'ouvrent aussi à de nouveaux usages : boîtes à dons, récupérateur d'eau de pluie, affichage d'initiatives de quartiers, etc. Chaque équipement est personnalisé avec le concours des habitants volontaires et a vocation à devenir des laboratoires d'initiatives citoyennes de proximité sur la transition énergétique et écologique.

Le marché d'animation développement durable de 11 « places de village » autour de composteurs partagés, et d'animations scolaires sur le compostage (titulaire : Compostri) se poursuit, en articulation avec la direction des déchets. Une nouvelle consultation, qui prend la forme d'un groupement de commande Ville de Nantes et Nantes Métropole est relancée pour la période 2021-2025 (lot 1 : Nantes Métropole sur le compostage ; lot 2 Ville de Nantes sur l'animation développement durable autour des composteurs et les animations scolaires). Les crédits nécessaires en 2021 s'élèvent à 30 K€.

#### **Proximité et cartographie des ressources**

L'étude Citergie entre dans sa dernière phase, le budget 2021 est de 6 K€. Les cotisations représentent une dépense de 4800 €.

#### **Le soutien à des dynamiques associatives et citoyennes collectives**

Nantes accompagne le réseau de l'environnement sous 3 angles : diffusion de l'information ; éducation à l'environnement et développement de projet. Grâce à cette collaboration avec la Ville, Ecopôle accompagne des projets, contribue à l'animation de la politique publique de développement durable, consolide un centre de documentation et d'information ouvert à tous et décline également dans des espaces dédiés décentralisés.

La ville de Nantes soutient également l'association Écos pour développer notamment des pépinières de quartier, projets participatifs sur le végétal et la biodiversité.

Les subventions versées à Ecopole et à Ecos sont respectivement de 73 k€ et de 10 k€ (stables).

De plus, d'autres subventions viennent s'ajouter en 2021 pour un montant global de 9 k€. Il s'agit de subventions liées à l'instruction de dossiers issus de l'appel à projet politique de la Ville.

## Principaux projets d'investissement 2021

Une dépense de 12 000 € est prévue. Elle correspond à 7 000 € pour les parties modulaires des composteurs (boîtes à dons, boîtes à outils, toits) et 5 000 € pour la signalétique.

## 20. MAÎTRISE DES ÉNERGIES

### Quelques chiffres clés :

20,6 M€ de budget d'investissement en entretien durable du patrimoine municipal  
Dont 5,8 M€ pour des travaux spécifiques d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables (ENR)

Et globalement, près de 30 % du budget total « Entretien Durable » concourra aux économies d'énergie et développement des ENR

Plus de 8 M€ de crédits de fonctionnement dédiés aux dépenses de fluides pour les bâtiments de la Ville de Nantes

## Principaux enjeux et actions 2021

**En lien avec le Grand Débat sur la Transition Énergétique qui avait été mené par Nantes Métropole et avec le « décret tertiaire » :** *Pour précision, le « décret tertiaire » concerne l'obligation d'améliorer la performance énergétique des parcs tertiaires afin d'atteindre une réduction de 60% des consommations énergétiques d'ici 2050, en comparaison avec 2013 (année de référence Ville de Nantes et Nantes Métropole).*

- Développement des actions en faveur de la rénovation et de l'isolation thermique des bâtiments (1ère programmation complète) ;
- Développement des énergies renouvelables, mise en œuvre des premières centrales photovoltaïques, principalement pour de l'autoconsommation sur le patrimoine des collectivités (Ville de Nantes, Nantes Métropole, CCAS), les premières installations sont en place et seront mises en route au 1<sup>er</sup> semestre 2021 ; le déploiement se poursuit sur les toitures retenues dans cette première phase.
- Expérimentation de l'autoconsommation collective dans le cadre d'un projet en partenariat avec Nantes Métropole Habitat : installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'immeuble Tchecoslovaquie pour alimenter l'école Bergson, la Maison de Quartier Malakoff et la Mairie annexe de Malakoff en électricité photovoltaïque ;
- Poursuite de la mise en pratique de la réglementation E+C- (Énergie positive et réduction du Carbone pour chaque projet neuf) à partir de laquelle commence à s'organiser un travail d'analyse de retour d'expérience pour identifier les bonnes pratiques et parvenir à monter les niveaux de performance des projets ;
- Engagement dans la rénovation très performante et dans la recherche de regroupement des travaux sur un bâtiment en une seule opération d'investissement pour atteindre le niveau de performance souhaité par le décret tertiaire.

## Principaux projets d'investissement 2021

Après une analyse spécifique du patrimoine de la Ville et de la Métropole réalisée en 2017, il a été proposé dans le cadre de la feuille de route Transition Énergétique de financer des travaux de rénovation énergétique des

bâtiments à hauteur de 4,5 M€ de crédits de paiement par an (total sur les budgets Ville et Nantes Métropole) afin de diminuer les consommations d'énergie :

**Rénovation énergétique des bâtiments** : l'enveloppe spécifique 2021 sera consacrée aux actions de rénovation énergétique, notamment des rénovations de toitures d'écoles dont certaines seront, dans un second temps, équipées de panneaux photovoltaïques (Longchamp, Port Boyer, Plessis Cellier, Contrie, Louise Michel, Sarah Bernhardt), sur des équipements sportifs (Gravaux, Barboire,...), sur des bâtiments accueillant la petite enfance (crèche Beaulieu), mais aussi sur le Conservatoire ou encore sur l'Hôtel de Ville (bâtiments St Léonard, St Jean, Rosmadec).

**Réseaux de chaleur** : plusieurs sites vont être raccordés à ERENA et NOVAE, via un pilotage par IDEX.

**Développement du photovoltaïque** : Les premières installations de petite puissance en autoconsommation sur le patrimoine de la collectivité sont en place et en attente de raccordement au réseau ENEDIS (Piscine Petite Amazonie, Conservatoire, Pôle associatif Contrie, siège du CCAS). Les études pour la réalisation de centrales photovoltaïques sur les toitures terrasses des parkings relais Vertou et Neustrie sont en cours avec un objectif de mise en place sur 2021.

## 21. ENTRETIEN DURABLE DU PATRIMOINE - BATI

Ce poste comprend les dépenses de la direction du BATI et les charges d'entretien de l'ensemble des bâtiments municipaux.

L'enveloppe budgétaire annuelle destinée aux travaux de réhabilitation thermiques vise à réduire les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre, tout en apportant un meilleur confort aux utilisateurs, tant l'hiver que l'été.

Pour chaque opération, le Département BATI étudie la prise en compte, dès la phase de programmation, les objectifs de transition énergétique de la Collectivité : définir le niveau de performance énergétique adapté au bâtiment et aux usages, privilégier les matériaux bio-sourcés et les énergies renouvelables.

## 22. GESTION DES SERVICES PUBLICS

Ce poste comprend les directions fonctionnelles :

- Secrétariat général de la Municipalité
- Finances & Gestion
- Communication externe
- Organisation & ressources Humaines
- Affaires Immobilières